

JOURNAL
HELVETIQUE

OU

RECUEIL

DE PIÈCES

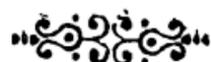
FUGITIVES DE LIT-
TERATURE CHOISIE;

DE

*Poësie ; de Traits d'Histoire ,
ancienne & moderne ; de Decouvertes des
Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la
République des Lettres ; & de diverses au-
tres Particularités intéressantes & curieuses ,
tant de Suisse , que des Païs Etrangers.*

DEDIE' AU ROI.

Août 1748.



A NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES

1748.



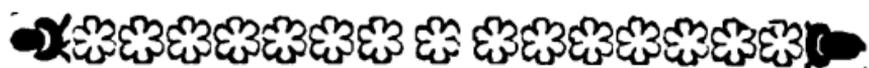


JOURNAL

HELVETIQUE,

DEDIE' AU ROI.

Août 1748.



DISSERTATION

*Sur les Loix Naturelles, & sur la distinction
du Juste & de l'Injuste.*

Après avoir prouvé, par la contemplation du Monde, par l'ordre qui y règne, par la conviction de tous les Hommes, par les idées & les vertus que nous trouvons en nous, qu'il y a un Dieu bon, sage, tout puissant; il vient dans l'Esprit une autre pensée: je demande, si cet Etre Souverain nous a tellement laissé à nous mêmes, qu'il lui soit indifférent de quelle manière nous vivions, ou, si dépendant de lui, à l'égard

de nôtre Existence, nous sommes indépendans à l'égard de nos Actions; en un mot, si nous ne sommes pas tenus de pratiquer tous les Devoirs compris sous le nom de Religion naturelle?

Il importe beaucoup d'éclaircir au plutôt ce doute, à cause de la grandeur de l'Être que je risqué à tout moment d'offenser, & dont je dois avant toutes choses rechercher la faveur. La prudence & nos propres intérêts, nous engagent à faire tous nos efforts pour plaire aux Hommes. Quelle étude à découvrir leurs penchans, & quelle souplesse à se conformer à leur goût & à leurs sentimens! Rien ne coûte, dans la vûe de se les rendre favorables; sur tout, lors qu'ils ont beaucoup de crédit & de pouvoir. Que ne devrions nous donc pas faire pour mériter l'aprobation de celui qui tient dans ses mains le sort de toutes les Créatures? Ne ferions nous aucune attention à ce qu'il peut désirer, come si c'étoit peu que son Amitié ou sa Haine; come s'il n'y avoit rien à espérer ou à craindre de sa part? Certainement, un tel procédé marqueroit beaucoup d'indifférence & de mépris; on ne manqueroit pas de taxer cette conduite d'insolence à l'égard de ses Inférieurs, que sera-ce à l'égard de l'Être Souverain? Il est donc d'un Homme sage & prudent de prendre toutes sortes de précautions

tions pour ne pas se tromper dans une affaire de cette importance, de conoitre ce que la Divinité exige de lui, & ce qu'elle aprouve; car, quoi que je ne la voïe ni ne l'entende pas, peut être s'explique-t-elle par l'entremise de ma Raison.

J'écouterai donc ce fidèle Interprète, le seul que je conoisse jusques à présent: Ce qu'il me découvrira de la volonté de Dieu, c'est ce que j'apelle *Loix Naturelles*. Or il est clair, que s'il y a de telles Loix, il y a aussi une différence réelle entre le Bien & le Mal, le Juste & l'Injuste, le Vice & la Vertu. En général, tout ce qui sera conforme à la Loi, sera bon & juste, & ce qui lui sera contraire, injuste & mauvais: La Vertu sera une disposition à pratiquer ce que la Loi ordonne; le Vice consistera dans l'habitude à faire ce qu'elle défend. Que les Homes soient sujets à des Loix, c'est ce que la nature des choses nous indique. La Loi suppose un Supérieur qui comande & des Inférieurs qui obeissent; elle suppose encore, un Supérieur qui ait la Force en main, pour se faire craindre, mais aussi qui soit équitable, & plein de Bonté pour les Inférieurs; deux conditions absolument nécessaires, qui donent à l'un le droit de comander, & qui forment dans les autres le devoir & l'obligation de se soumettre. La Force & le Pouvoir distinguent le Supérieur

qui comande, de l'Ami qui conseille; mais on parle ici d'une Force tempérée par la Bonté; pour ne le pas confondre avec le Tiran qui opprime. La Loi suppose encore des Inférieurs, qui soient des personnes libres & en état de se conduire par la Raison, des Sujets capables de peines & de récompenses.

Toutes ces circonstances se trouvent ici réunies pour assujettir les Hommes à des Loix. Le Supérieur est Dieu; & les Inférieurs sont les Hommes. Dieu est l'Equité même; il est en droit de se faire obéir; il peut rendre ses Créatures heureuses ou malheureuses. Les Hommes sont libres & raisonnables: Ils sont susceptibles de plaisir & de douleur, & par conséquent, de récompense & de peine. Le soupçon augmente, quand on considère avec attention cet Univers: Il paroît qu'il est gouverné par des Loix sages & constantes: C'est par un effet de les Loix qu'il y a de l'ordre & de la beauté; que tout se maintient, & se conserve. L'Homme, le Chef d'Oeuvre de la Divinité, seroit-il laissé à l'abandon? Pourroit-il vivre impunément dans le désordre & dans le dérèglement? Toutes les Créatures ont leur fin & leur destination; l'Homme seroit-il seul excepté, & lui seroit-il permis de ne suivre que son caprice? Toutes les Créatures sont unies ensemble; elles s'entretiennent

ment par une correspondance qu'on ne peut assés admirer, mais si vous abandonés les Homes à eux mêmes, vous les verrés incontinent s'entreuire, & courir miserablement à leur perte. La souveraine Sageffe qui éclate en mille & mille occasions, se seroit-elle oubliée dans la plus importante de toutes ?

Si nous envisageons de plus près la Nature de l'Home, soit dans l'usage, soit dans l'abus de ses talens, nous verrons évidemment que Dieu nous a aussi prescrit des Loix, pour être la règle de nos actions & de nôtre conduite. Certainement, l'excellence de la nature de l'Home demandoit qu'il conformât ses actions à une certaine Règle, autrement, tous les avantages dont il est orné, deviennent absolument inutiles, & il sera difficile de justifier le Créateur qui les aura prodigués, sans aucune vuë. A quoi sert la Raison, si l'Home ne s'en sert utilement & pour son propre bien & pour celui des autres ? A quoi lui servent ses Talens & ses Connoissances, s'il ne se propose une bane fin, & s'il n'emploie son adresse & son habileté pour y parvenir ? Il peut de même se servir de sa liberté, pour éviter les Piéges qu'on lui présente, & pour suspendre son Jugement & ses Actions, jusqu'à ce qu'il ait bien considéré quel est le meilleur parti. Mais à quoi serviront les lumières de la Raison, si l'Ho-

me ne s'en sert pour éclairer sa conduite ? A quoi lui servira la liberté, s'il se rend d'abord aux premières apparences ? A quoi bon, le jugement & la réflexion, si l'on ne se porte qu'à ce qui trape les sens, & qu'au lieu de faire marcher devant soi la prudence, on suive aveuglément l'impétuosité de ses Passions ? Voilà bien de la dépense inutile, s'il ne s'agissoit que de faire une Bête, & si l'Home n'a été paré avec tant d'art que pour vivre d'une manière sensuelle & brutale ? Que les Animaux ne soient pas soumis à des Loix morales, cela ne cause aucun dérangement. Destitués d'intelligence, leur marche est toujours uniforme ; ils ne sortent jamais du Cercle où Dieu les renferme. Il n'en est pas de même de l'Home ; s'il vient à rompre son frein, s'il abuse de ses talens & de sa liberté, dans quel affreux désordre ne tombera-t'il pas, & quel trouble ne peut-il pas causer dans la Société ? A t'il de la force ? Il s'en servira pour vous opprimer : A t'il de l'esprit & de l'adresse ? Il s'en servira pour vous supplanter : A t'il l'Ame noble & élevée ? Il sacrifiera tout à son Ambition ; il bouleversera l'Univers, plutôt qu'un vain point d'honneur en souffre ; & quels ravages les Passions ne font elles pas tous les jours ! Ce n'est pas que les Passions considérées en elles mêmes, ne puissent contribuer à la conservation de l'Home : Elles l'attachent plus forte-

ment à la recherche de ce qui lui convient ; cela est très vrai, & il seroit aisé de le prouver ; mais n'étant pas dirigées vers leurs véritables objets, elles ne feroient que le porter vers le Precipice avec plus de force & de vitesse. Il est certain que les Passions causeroient dans le Monde d'affreux désordres, si le suprême Législateur n'y eut opposé une forte barrière. La Terre ne seroit plus alors qu'un Repaire de Tigres & de Lions, qui joindroient à la cruauté, toute la ruse imaginable. La Sagesse & la Bonté de Dieu qui brillent dans cet Univers, ne nous permettent pas de douter, que l'Homme ne soit assujetti à des Loix ; qui doivent reprimer la fougue des Passions & en régler tous les mouvemens.

Mais quelles sont ces Loix, en particulier, & à quelle marque peut-on reconnoître si une Action est juste, ou injuste ? On le découvre par la manière dont tous les Hommes sont faits. Leur Esprit est formé, en sorte qu'ils consentent d'abord à certaines Vérités, sans effort & sans raisonnement. Par exemple ; *Le tout est plus grand que sa partie. Deux choses sont égales quand chacune est égale à une troisième.* Telles sont aussi ces Maximes de Morale : *Il faut faire à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fut fait. Il faut être reconnoissant. Il ne faut pas trahir ses Amis.* Ce sont là des Maximes qu'il n'est pas possible de rejeter, quelque

gène

gène que l'Esprit se donne ; des **Maximes** que chacun reconoit très justes , aussi-tôt qu'on les lui propose ; & par conséquent des **Maximes** certaines, qu'on doit regarder comme autant de **Loix**. Mettons cette preuve dans un plus grand jour , pour voir si elle pourra satisfaire. Si Dieu est l'Auteur de nôtre nature , & que nôtre Ame soit formée d'une telle manière qu'elle adopte nécessairement certains Principes, certainement Dieu est aussi l'Auteur de ces Principes , qu'il a si fortement attachés à nôtre nature ; & il ne peut les y avoir attachés, qu'afin de nous obliger à les suivre.

La même lumière qui fait approuver ou désapprouver certaines Actions, nous oblige encore de croire qu'elles sont dignes de récompense ou de peine. Si quelqu'un a tué son Bienfaiteur, il nous est naturel de faire ce jugement: Une telle action mérite d'être punie; mais qui nous a mis dans la nécessité de prononcer ce jugement, si ce n'est le même Dieu qui nous a formé , & qui érige au dedans de nous une espèce de Tribunal , d'où il prononce les Arrêts par nôtre propre bouche? On ateste là dessus la Conscience des plus grands Scélerats , s'ils n'entendent pas cette voix intérieure ; s'ils ne sentent pas de cruels remors , après avoir comis quelque crime. Ce ne sont point ici des Préjugés de
l'E-

l'Education: Tout ce qui vient de cette Source varie sans cesse. Les divers Intérêts des Peuples, les Révolutions qui leur arrivent, la différence des Inclinations, la seule Succession des tems, change l'Education, donne cours à d'autres Maximes, & introduit de nouvelles Règles de Bienfiance. Il s'agit ici, de Maximes invariables, qui se sont conservées, malgré tous les changemens de la Société, & qui sont communes à tous les Hommes dans tous les Lieux, & dans tous les Tems: Un consentement si prompt & si général, ne sauroit venir que de l'évidence des choses, & de la proportion naturelle qu'elles ont avec l'Esprit humain, qui ne peut avoir été établie que par l'Auteur même de la Nature. On ne sauroit disputer à cette méthode, l'avantage de la brieveté, mais il est ici question de persuader & de convaincre. J'avoüe qu'on ne doit pas raisonner de ces Vérités, come des premières propositions de Géométrie, & l'on n'y doit pas exiger la même évidence. Il n'en est pas, tout à fait de ce Principe de pratique, *Il ne faut pas tuer son Bienfaiteur*, come de cette Vérité de spéculation, *Le tout est plus grand que sa partie*. Dire le contraire, ce seroit renverser les idées des choses & tomber dans une contradiction manifeste; ce qui est le seul caractère évident de fausseté, quand il est quel-

question de parler juste. Au lieu que l'opposé de cette Proposition, *Il ne faut pas tuer son Bienfaiteur*, n'implique pas contradiction, & se conçoit très bien: Je puis donc demander la raison de cette Loi, & en chercher le fondement.

Répondre, qu'il faut être reconnoissant envers son Bienfaiteur, parce que cela est juste; ne veut dire autre chose, si ce n'est que cela est conforme à la Loi; la Loi c'est la Volonté du Supérieur, car si vous en ôtés cette supériorité, qui emporte le droit de commander, il ne resteroit plus d'obligation, & par conséquent plus de Loi. Dire donc qu'une telle Action est juste, c'est dire qu'elle est conforme à la Volonté du Supérieur; mais comment fait-on qu'elle y est conforme? C'est là précisément ce que l'on cherche. On voudroit trouver un Principe général, d'où l'on pût tirer toutes les Règles de la Morale, & qui servit à les restreindre à propos, quand les lieux, les tems, & les occasions le demandent; car il ne faut pas se le dissimuler; les Règles ordinaires sont sujettes à des exceptions. Par exemple, on doit refuser de rendre à un furieux l'Epée qu'on a reçûe en dépôt; parce que la Maxime qui nous ordonne de rendre à autrui ce qui lui appartient, est subordonnée à cette Maxime supérieure, de ne faire du mal à qui que ce soit,

soit, & d'avoir toujours en vüe le bien public. Selon cette dernière Règle, je puis me trouver en de telles circonstances, que je serai obligé de tuër mon Bienfaiteur. Les Vérités de la première évidence sont conuës de tous les Homes sans exception, personne ne s'est encore avisé de douter, que deux fois deux soient égaux à quatre. Il n'en est pas de même des règles de Morale; elles ont été souvent contredites par des Sociétés entières. Les Grecs, les Romains, les plus polies de toutes les Nations, ne se faisoient pas un scrupule d'exposer leurs Enfans, & de les laisser périr de faim, ou dévorer par les Bêtes féroces. Chés les Lacédémoniens, le Larcin adroit & subtil étoit loué. De plus, la plupart des Préceptes de Morale ne sont pas clairs & évidens par eux mêmes; ils ne se font pas sentir par leur propre éclat, sans le secours du Raisonnement, & d'autres Vérités sur lesquelles ils sont fondés: Telsont les Préceptes qui condamnent l'Inceste, l'Homicide de soi même, la Poligamie, & plusieurs autres. Des Peuples très éclairés ne se sont point soumis à ces Règles de Morale, & & elles n'ont en éfet, aucun raport avec ce qu'on nomme *Juste*, ou *Injuste*. On m'a fait du bien; il est juste, dit on, que je le rende; soit; mais on m'a fait aussi du mal, il est donc juste que je le rende. A ne con-

fideꝝ

siderer qu'une idée vague de justice, & sans aucun égard au bien ou au mal physique qui résulte de l'action, il semble que ces deux cas sont dans une parfaite égalité, & que si l'on établit la reconnaissance dans le premier, on autorise en même tems la vengeance dans le second. Dites à un *Cannibale*, instruit dès sa jeunesse à tuer les Hommes & à se nourrir de la chair de ses Ennemis, que c'est la une action injuste & barbare; que sa Conscience la condamne formellement, & que pour s'en convaincre, il n'a qu'à rentrer en lui même; il vous répondra, qu'il n'y sent aucune répugnance; qu'il ne fait que rendre à ses Ennemis ce qu'ils lui feroient, s'ils se trouvoient en sa place: L'Exemple & l'Education se sont déjà emparés de son Esprit, & ont effacé ces impressions naturelles, auxquelles vous prétendés le ramener. Vous ne ferés que blanchir, si vous ne le prenés par quelque autre endroit. En général; on souhaiteroit un Principe de Morale, d'où l'on pût déduire toutes les Vérités qui en dépendent. Ce Principe ne se trouveroit-il point dans l'intérêt capital que tous les Hommes trouvent à pratiquer les Loix, dont on a déjà reconnu la nécessité? Ne perdons point de vüe cette pensée, qui s'est présentée si naturellement à l'Esprit: Voïons si elle nous conduira aussi bien dans le détail, & dans la recherche de
cha-

que Loi en particulier, qu'elle l'a fait sur l'utilité des Loix en général. Du moins, il n'est guères possible de concevoir, qu'un Législateur aussi sage, aussi bon, & aussi désintéressé que l'est Dieu, puisse se proposer ici d'autre but, que le bonheur & la conservation des Homes.

Moins l'on suppose de choses, c'est le mieux. La certitude des Conséquences paroît bien d'avantage, quand elles partent toutes également d'une même Vérité, come d'un centre comun; elles se tiennent alors mutuellement; se donent du jour les unes aux autres. Le Siffème qui résulte de leur accord en est plus clair & moins suspect. Il devient d'autant plus intéressant, qu'il nous atire par le motif de l'amour de nous mêmes, & par le raport visible que Dieu a mis entre la Vertu & le Bonheur, tant de la Societé en général, que des Membres qui la composent.

Revenons à cet *Américain* qui va à la chasse des Homes, come nous allons à celle des Animaux. Dites lui que, s'il s'aime bien lui même, s'il prend à cœur les véritables intérêts, il renoncera entièrement à ce malheureux train de vie; dites lui, qu'il s'expose à être traité avec autant de cruauté qu'il traite les autres; car il doit s'imaginer qu'ils prennent aussi leurs précautions, & qu'il peut

tomber tôt ou tard dans leur pièges. Quand cela n'arriveroit point, quelle n'est pas son inquiétude, & quelle gêne d'être toujours sur le *qui vive* ! D'un autre côté, faites une peinture agréable des douceurs & des avantages que procurent aux Particuliers, & au Genre-Humain, l'Humanité, & un Commerce mutuel de bons Offices; enfin, de la Paix & de la Prospérité qui règnent dans une Société bien réglée: Certainement, cela lui donera à penser. Jusques ici ce sont des Avis que la Prudence lui dicte de suivre, & non proprement des Devoirs que vous lui imposez; car il est le Maître de sa conduite, & il ne conoit encore aucun Supérieur. Apprenés lui donc que Dieu est le Pere de tous les Homes & leur Souverain; qu'il est trop bon & trop sage pour les créer, afin qu'ils se déchirent reciproquement, & qu'ils se rendent malheureux; vous conduirés ainsi cet Homme à la Loi naturelle; mais l'essai qu'on vient de faire de cette méthode invite à la pousser plus loin. Pour la développer avec plus d'ordre & de clarté, on la reduira d'abord à ces deux Propositions: La première, Ce que les Homes doivent faire pour être heureux; la seconde, Que Dieu veut leur bonheur & leur conservation. De là découle cette Conséquence: Toute Maxime, qui tendra vers cette fin, sera regardée come une Loi naturelle.

Cha-

Chacun s'aime soi même, chacun souhaite d'être heyreux, chacun a une forte aversion pour la misère; il n'est pas possible d'être fait autrement; l'amour propre est inseparable de nôtre nature; il est de tout Age, de tout Siècle & de tout País: Principe plus ancien que l'éducation & vraiment né avec nous: Principe qui influe sur toutes nos actions & qui en est le premier, ou pour mieux dire l'unique mobile. Mais s'il est vrai que les Homes aspirent au bonheur, il ne l'est pas moins que c'est la Vertu qui y mène: Il est avantageux de conserver la sante & d'éviter ce qui pourroit abrèger le cours de la vie; c'est ce que font la Sobriété & la Temperance. Il est avantageux d'avoir du discernement, de savoir prendre de justes mesures, pour ne rien faire qui donne lieu au repentir; voilà le caractère de la Prudence & de la Sagesse. Il est utile de ne pas succomber aux Afflictions; de les supporter tranquillement lors qu'elles arrivent, sans en augmenter l'amertume par d'inutiles chagrins: Et qui met l'Esprit dans cette heureuse disposition, si ce n'est la Patience & le Courage? Si ensuite nous nous tournons vers Dieu, nous verrons couler de la même Source les Devoirs qui le concernent. S'il possède toutes les Perfections sans aucun défaut, nous ne saurions lui refuser nôtre estime &

admiration; éfet ordinaire de l'amour de nous mêmes, qui nous fait estimer toutes les qualités desirables, parce que nous sentons qu'elles augmentent nôtre Bonheur. Si tous nos Biens viennent de la main de Dieu, nous ne saurions nous empêcher d'avoir pour lui de l'amour & de la reconnoissance. Que si tous les Humains ne sont pas pénétrés de ces sentimens, c'est que leur Esprit remonte rarement à la Source de tous les Biens; autrement, il ne seroit pas possible qu'ils n'en fussent touchés; parce qu'il y a une liaison naturelle entre le Bienfait reçû, & l'amour de la personne de qui nous le tenons : Nous aimons tout ce qui nous convient, & rien ne nous convient mieux qu'une personne bienfaisante.

Si Dieu est tout puissant, nous devons le craindre; s'il est nôtre Maître, il faut lui obéir : C'est une suite de nôtre dépendance, & de l'aversion que nous avons pour les malheurs où pourroient nous jeter une folle défobéissance. Enfin, si nous sommes dans la misère, quoi de plus naturel que de le prier qu'il nous en délivre; & si nous sommes dans la prospérité, de lui demander qu'il nous y maintienne; tous ces mouvemens sont inspirés par l'amour propre & par le sentiment que nous avons de nos besoins. Ce sont des Maîtres qui parlent clairement; tout ce qu'ils disent

difent est à la portée des plus ftupides. Ils ne font pas moins clairs fur la manière dont il faut fe conduire à l'égard du Prochain. Il eft de nôtre intérêt de vivre en paix , & en bone intelligence avec les autres Homes; de là dépend nôtre confervation, elle eft prefque incompatible avec la Difcorde & la Guerre. Il eft de nôtre intérêt qu'on nous aime , qu'on nous fecoure dans nos befoins; & la vraie manière d'y porter les autres, n'eft-ce pas de les aimer nous mêmes & de les fervir dans l'ocafion? En un mot, il eft de nôtre intérêt que les Homes faffent pour nous , ce que nous fouhaitons ; pour cet éfet, il faut en ufer à leur egard de la même manière; car étant tous naturellement égaux; aiant les mêmes néceffités , & aiant befoin des mêmes fecours; il n'y a aucune raifon pour que les uns s'atribuent un privilège , qu'ils réfufent aux autres , en pareil cas. De cette efèce d'équilibre qui fe trouve parmi les Homes, naiffent les idées communes de Justice & d'Equité. Ces idées font certainement dictées par un Amour propre éclairé: Chacun fent que le bien qu'il fait aux autres, retombe en partie fur lui même: Par la reconnoiffance on fe procure de nouveaux bienfaits , & l'on en fait un agréable comerce. Si l'on ne fait tort à perfone , on ne s'expole pas à en recevoir; au contraire

chacun s'empressera à nous rendre service: Chacun sera doux & modéré; le trouble & les querelles seront bannis de dessus la Terre. Tous les Homes étant égaux, personne ne cherchera à s'élever sur les autres. Il n'y aura parmi eux ni envie ni jalousie, ils ne penseront tous qu'à s'aider mutuellement, ils ne composeront tous qu'une seule & même Famille, où l'union sera cimentée par l'amitié. Le bonheur des uns contribuera au bonheur des autres; ainsi la Terre deviendra un séjour de félicité, & les Habitans nageront dans la Paix & dans la Joie.

Supposons, au contraire, qu'ils n'observent pas ces Règles; quelle foule de maux se présente ici! La Guerre succède à la Paix; la Violence & l'Injustice, à la Douceur & à l'Équité: La Licence ouvre la porte au Meurtre & au Brigandage: Une affreuse Misère se répand par tout. L'Ingratitude arrête le cours des Bienfaits, pendant que la Vengeance éternise les malheurs de la division. La Fraude & l'Infidélité bannissent la confiance réciproque: La Terre n'est plus qu'un séjour de trouble, de discorde, & d'horreur. Rien donc n'est plus excellent que la Vertu; rien n'est plus utile que de la prendre pour Règle de ses Mœurs & de sa Conduite. Substitués le Vice en sa place, permettez aux Homes de s'y abandonner; tous les lieux qui
les

les unissoient se détachent & se rompent, il n'y a plus de sûreté & de bonne foi parmi eux : Les Droits les plus sacrés sont foulés aux pieds, & tous les fondemens de la Société sont ébranlés. L'Ami ne se fera aucun scrupule de trahir son meilleur Ami, & le Fils de se défaire d'un Père incomode : Le Citoyen ne se fera plus aucune peine de trahir sa Patrie. Dans une si triste situation, les Déserts d'Afrique, où les Bêtes féroces se font une si cruelle guerre, ne seroient-ils pas préférables au séjour que nous habitons ?

C'est beaucoup d'être arrivés jusques ici : Il ne faut pourtant pas s'arrêter encore. Qu'il soit de l'intérêt de tous les Hommes de pratiquer la Vertu, c'est déjà une Vérité importante & incontestable : Mais ce n'est pas assés ; il faut les y engager encore par devoir & par obligation : Un Médecin nous donne des avis salutaires, mais il ne nous force pas de les suivre, il en est de même des Conseils de l'Amour propre, j'entens toujours un amour propre éclairé & bien entendu ; c'est une extrême imprudence de ne vouloir pas l'écouter ; mais on n'en est responsable à personne ; on fait toujours librement ce que le Conseil insinue ; mais on fait toujours par devoir ce que la Loi prescrit. Afin donc que les Maximes de Morale acquièrent la

force de Loi, il faut remonter à la Volonté d'un Supérieur, à qui nous soions comptables de nôtre conduite, & c'est la seconde Proposition qu'il est tems de prouver.

Dieu veut que les Homes se conservent, du moins autant que leur nature le permet; & pourquoi les auroit ils créés, si ce n'est dans cette vüe? Cela paroît, sur tout, par la manière dont il les a faits, d'un côté, il leur a imprimé un violent amour pour la Vie, & d'un autre il leur a doné tous les moïens de la conserver. Je laisse à part cette multitude de Créatures, qui sont faites pour nôtre bien & nôtre conservation; les facultés & les talens dont il nous a doüés se raportent visiblement à cette fin. Dieu nous a doné l'Entendement pour aquerir la conoissance des choses & des rapports qu'elles ont avec nous; il nous a acordé la Raison, come un Guide & un Flambeau, pour nous conduire utilement dans cette recherche, & pour envisager toutes les suites, tant de nos Jugemens que de nos Actions; le pouvoir de suspendre nos Jugemens & nos Actions; la liberté pour ne nous laisser pas entrainer à de simples aparences, pour ne pas donner tête baissée dans l'erreur & dans le mal; les Sens, par exemple, celui de la Vüe, pour éviter les précipices & la rencontre des objets nuisibles; enfin la manière dont nous sommes faits, la
struc-

structure admirable de nôtre Corps , son étroite union avec l'Âme , tout manifeste le but du Createur. On ne sauroit comprendre qu'il eut formé les Hommes avec tant d'art, pour voir son plus bel Ouvrage se détruire , par un éfet de leur caprice. Mais s'il est vrai que Dieu souhaite la conservation des Hommes , & s'il est vrai aussi , come on l'a déjà prouvé , qu'elle dépende de leur manière de vivre , il en faut conclure qu'il s'intéresse à leur conduite , qu'il veille sur leurs Actions, & qu'il ne veut pas qu'ils en soient les Maîtres absolus. Ainsi il nous ordonne de moderer nos Passions , lors qu'elles peuvent nuire, & qu'elles ne tendent pas à une fin légitime : Un Amour propre aveugle fait qu'on s'aime dans des objets nuisibles , & qu'on s'abandonne au plaisir présent , sans considerer les funestes suites qu'il peut avoir ; mais alors c'est moins la faute des Passions, que celle de l'Homme, qui ne fait aucun éfort pour les régler. Il y a même des Passions qui tendent vers le bien & l'utile ; come le Desir , l'Espérance , l'Amour ; d'autres , nous éloignent des choses nuisibles , come la Haine & la Crainte. Tout nous prouve l'attention de Dieu pour nous : Tant de précautions marquent qu'il ne nous a pas abandonés à nous mêmes , & sa profonde Sagesse achève de nous en convaincre.

Si Dieu a fait les Hommes d'une telle manière, qu'ils ne puissent subsister sans la Tempérance, s'il les a tellement liés entr'eux qu'ils ne puissent établir leur propre sûreté, sans pourvoir à celle de leurs semblables, s'il nous a mis dans une telle situation que nous ne puissions travailler à leur ruine, sans creuser nôtre propre tombeau, en un mot, si Dieu a mis une liaison inséparable, d'une part, entre la Vertu & la Félicité publique, & de l'autre, entre le Vice & la Destruction du Genre Humain; ne nous marque t'il pas clairement par là, sa Volonté, & ne nous enseigne t'il pas positivement quelle doit être nôtre conduite? Ou il nous a prescrit tous ces Devoirs, ou bien, il nous permet de faire tout ce qu'il nous plaira; jusqu'à nous abandonner à tous les maux qu'une pareille licence ne manqueroit pas d'introduire; mais, sa Sagesse le souffriroit-elle; sa Bonté le verroit-elle d'un œil indifférent? Il veut donc que nous soions sobres & patients, sages & modérés, justes & charitables. Tous ces Devoirs lui sont agréables, par cela même que nous sommes son Ouvrage & qu'il souhaite nôtre conservation & nôtre bonheur.

En général, les Règles dont nous venons de parler deviennent tout autant de Loix, qui nous obligent, & toute action qui leur est conforme ou contraire, prend la qualité de juste

juste où d'injuste ; & come ce seroit en vain , que Dieu nous auroit doné des Loix , si la crainte de lui déplaire n'engageoit à les observer , il veut que nous reconnoissions sa Grandeur & sa Puissance , que nous l'aimions & que nous le respections ; non qu'il ait besoin de nos hommages , mais afin de nous mieux disposer à lui obéir. Ce motif est d'une grande force , pour nous porter à préterer le bien général , à nôtre intérêt particulier. Dieu étant le Père commun de tous les Homes , se propose sans doute ce qui fait leur plus grand bonheur : Il a bien plus à cœur l'utilité publique , que l'avantage d'un Particulier. La crainte que nous avons de l'offenser doit nous déterminer à entrer dans ses vuës , & à imiter sa conduite ; nous serions donc coupables d'une éfroiable lâcheté , si nous aimions mieux la ruine de nôtre Famille & de nôtre Patrie , que de sacrifier quelques commodités , & de souffrir un peu de peine & de douleur. Nous devons estimer les choses en elles mêmes , & non selon le prix que leur done la Coutume & le Préjugé : A nsi , nous serions coupables d'une volupté criminelle , si nous préferions le plaisir de la débauche , à nôtre conservation ou à nôtre honeur ; d'imprudence & de folie , si nous ne pouvions nous résoudre à perdre un petit bien , pour éviter un grand mal. Lors que nous igno-

rions

Les vûes & l'intention du Suprême Législateur, nous n'étions comptables qu'à nous mêmes ; présentement nous le sommes à Dieu : Auparavant nous violions de simples Maximes ; presentement, nous ataquons directement la Majesté du Législateur. Il ne m'appartient plus de dire, *Je voudrois bien cela ; j'y trouverois mon compte ; le Genre humain qu'y perdroit il ?* & autres defaites de cette nature, qui peuvent faire illusion à mon Cœur ; aujourd'hui la Loi m'est connue. Je la vois d'une indispensable nécessité, chés les autres, & je ne vois nulle part qu'elle m'excepte : C'est donc à elle à me marquer les bornes du Juste & de l'Injuste, & à moi de ne pas déplaire au Souverain Législateur, qui a mille moïens de me punir de mes crimes ; & s'il m'arrive du mal dans la suite, pour avoir violé des Loix si équitables & si nécessaires, je ne pourrai imputer qu'à moi même la cause de mon malheur ; ce qui s'appelle mériter la punition.

On a trouvé les Loix Naturelles dans leur principe le plus général, & dans leur première origine ; à présent, pour leur donner une nouvelle force, il ne sera pas inutile de considérer une autre vûe du Createur. L'Homme n'a pas été fait pour vivre seul, mais pour être en Société avec ses semblables ; c'est pour cela que la Parole lui a été donnée,

&

& qu'il a reçu tant de Talens qui lui seroient inutiles, ou qui ne le déveloperoient que très imparfaitement, s'il passoit ses jours dans la solitude: Mais si la dignité de l'Home nous mène à cette vérité, la foiblesse naturelle nous la démontre. A peine voit il la lumière, que d'invincibles besoins l'affiégent, & le pressent de tout côté. Incapable d'y remédier par lui même, il périra infailliblement, si persone ne prend soin de lui. Il faut plusieurs Années avant qu'il puisse se conduire lui même. Dans un âge plus avancé, il aura contracté une humeur féroce; il ne saura prononcer aucun mot articulé; ses pensées même ne seront que fort confuses. Errant dans les Bois, & couvert de mousse, vous le verrez tremblant au bruit d'une feuille; toujours dans l'aprehension des Bêtes sauvages, destitué de tout secours & de tout apui, prêt à mourir de faim, de soif, & de misere; en un mot il ignorera toutes les comodités de la Vie. Comparés cet état avec celui de l'Home, dans la Societé, vous en sentirés l'extrême différence: Hors de la Societé, l'Home paroît, à la vérité, d'une grande liberté, mais elle lui est fort à charge: Chacun a droit de lui résister, & de l'ataquer: Il pourroit dire, *Tous contre moi & moi contre tous*. Dans la Societé, j'entens une Societé bien réglée, chacun ne se réserve de liberté qu'au-

qu'autant qu'il en faut pour mener une vie heureuse & tranquile. Hors de la Société, chacun a droit sur toutes choses, mais de telle sorte qu'il n'en possède sûrement aucune. Dans la Société, le *mien* & le *tien* ont leurs bornes fixes : Chacun jouit en paix de son bien particulier. Hors de la Société, on n'a que ses propres forces pour se défendre ; la Vie est à tout moment en danger ; mais dans la Société, l'Homme est protégé des forces réunies de tout le Monde ; ce qui le met à couvert du péril, & rendroit l'invasion funeste à celui qui la voudroit entreprendre. Dans la Société, il profite des Lumières, des Talens & de l'Industrie d'autrui ; le comerce le forme, & lui donne chaque jour, de nouvelles connoissances ; ses mœurs se polissent, son goût se perfectionne, & les Sciences l'éclaircissent ; mais hors de la Société, on ne trouve qu'une grossière ignorance, que crainte, & que férocité. On ignore les charmes de l'Amitié, les agrémens de la Conversation, & ces douces Consolations qui soulagent les maux de la Vie.

Si Dieu nous a mis dans des circonstances que nous ne saurions nous passer du secours des autres, il est donc incontestable, qu'il nous a faits pour la Société, & qu'il veut que nous en remplissions les devoirs. Dès lors, ces Loix, dont on s'étoit déjà convaincus,

reprennent une nouvelle force, puisque, sans elles, tous les liens qui la torment & qui l'entretiennent, se detachent & se rompent. Je dis plus; non seulement les Homes perdroient tous les fruits de la Societé; elle leur deviendroit encore très pernicieuse; si chacun pouvoit secouer impunément le joug des Loix, & ne suivoit d'autres Règles que son intérêt & son caprice. Hors de la Societé, je me tiens au moins sur mes gardes, & je m'éloigne de la portee de celui qui voudroit me nuire; mais dans la Societé je ne me défie de rien, & cette sécurité me devient fatale. On tend sans cesse des Pièges à mon Innocence, & je deviens la victime de mes Ennemis cachés. Je renonce a une Societé qui m'est si fatale, & je préfere la solitude; j'y serai du moins à couvert de la trahison & de l'insulte. Voilà donc la Societé abandonnée; chacun raisonera de même & fera come ce grave Sénateur Romain qui n'alloit à l'Amphiteatre, que pour en sortir. Par conséquent la Societe, pour laquelle le Créateur nous a fait, demande nécessairement les Loix dont on a parlé, qui en soient la base & le fondement. Dieu veut donc qu'on observe ces Loix, sans lesquelles il n'est pas possible que la Societé subsiste. Celui qui se propose une fin, veut tous les moyens qui

qui y tendent. Dès lors, il ne peut qu'approuver ceux qui tâchent de féconder ses vûes, & qui emploient les Lumières & les Talens qu'ils ont reçu de lui, à cultiver & à faire fleurir la Société. Dès lors il condamne l'Yvrognerie, la Calomnie, la Debauche, l'Injustice, le Vol, le Meurtre, come des Actes qui causent du trouble & du mal dans la Société. Dès lors, il approuve l'état fixe du Mariage, qui donne aux Pères le moïen de discerner leurs Enfans, pour les bien élever. Dès lors, il condamne la Fornication, la Poligamie, come une source de confusion & de discorde. Dès lors, ce qu'on appelle comunément *Vertu* & *Vice*, ne sont plus des chimères qui dépendent du caprice du Législateur; mais autant que le bonheur & la ruine de la Société sont des choses différentes, autant la *Vertu* est elle quelque chose de réel & de distingué réellement du *Vice*. En un mot, toute Loi sans laquelle la Société ne peut subsister, toute Loi qui assure l'ordre & le bonheur des Homes, devient par là même une Loi divine: Ce qui montre, come le dit *Séneque*, que la Règle de nos Devoirs, s'étend plus loin que celle du Droit, ou des Loix Civiles.

Tout nous prouve que Dieu nous a fait pour la Société, & qu'il veut nôtre conservation.

vation. La tendresse naturelle que les Pères ont pour leurs Enfans, & cette compassion pour les malheureux, qui nous porte à les soulager, établissent cette Vérité. Soient nous menacés de quelque danger, nôtre Corps prend machinalement la posture & fait tous les mouvemens nécessaires pour l'éviter. Soient nous trop foibles pour éviter un mal pressant, la terreur qui se peint sur nôtre Visage, se communique, pour ainsi dire, aux autres & les engage à acourir à nôtre secours. La Sympathie agit plus vite que le Raisonnement & y supplée. C'est là une voie courte & abrégée, par laquelle Dieu a voulu nous unir plus étroitement ensemble & nous conduire sûrement à nôtre devoir. On pourroit nommer cette mécanique, la Religion de l'Instinct.

GENÈVE.





R E P O N S E

*A la SUITE DE l'EXAMEN, des Pensées
libres, sur les Prophéties de l'Ecriture Sainte.*

DANS les Pensées libres, sur les Prophéties de l'Ecriture Sainte, on a crû pouvoir poser come un fait certain, que *la plupart des Chrétiens, sont à présent dans la pensée, que les Prophéties du V. T. nous regardent très-peu, & qu'à l'exception de quelques Promesses, qu'on interprète mystiquement, des grands progrès de l'Evangile, & de la Conversion des Gentils, par la prédication des Apôtres, tout le reste a déjà été accompli, par les choses qui arriverent à la Nation Juive, dans l'un ou dans l'autre des anciens Siècles; ce qui fait qu'on ne lit plus les Prophètes, ou que si l'on daigne encore les lire, c'est dans la bone résolution de n'en rien appliquer aux derniers tems, auxquels nous sommes parvenus.*

L'Auteur de l'Examen fait divers raisonnemens, pour disculper entièrement les Chrétiens de ce Préjugé; mais n'en est il pas lui-même un Exemple certain, & son Examen
n'en

n'en fournit il pas la preuve complète ? Quel autre but s'y propose-t-il, que d'affermir les Chrétiens dans le parti qu'ils ont pris assez généralement, de ne point expliquer en détail les Prophéties de l'Écriture Sainte, avant leur accomplissement, & de n'en faire aucune application à notre tems ? Est-ce par des raisonnemens, que l'on peut détruire un fait de notoriété publique, comme celui dont il est ici question ? J'en appelle à la conscience des Chrétiens eux-mêmes. Leur rend-elle à la plûpart, ce témoignage, que dès leur enfance jusqu'à la fin de leurs jours, ils travaillent à acquérir la connoissance des Prophéties de l'Ancien Testament, & à les appliquer à leur tems, autant que peut le demander une judicieuse & exacte Interprétation ? S'ils parlent sincèrement, ils reconnoîtront je m'assûre, que ce qu'on leur attribue est bien réel, que par l'effet d'une opinion qui est communément suivie, ils ne jettent plus guère les yeux sur les Prophètes, ou que s'ils les lisent encore quelquefois, ils ne s'avisent guère de les approfondir, pour connoître particulièrement, les Prédications qui peuvent regarder notre Siècle. C'est à l'Auteur de l'Examen à voir, s'il agiroit en Juge assez équitable, lors qu'il voudroit pour cela seul, leur refuser jusqu'au nom même de Chrétiens.

Il ne trouve pas à propos de convenir, que la plûpart des Chrétiens soient dans la pensée, que *les Prophéties de l'Ancien Testament nous regardent très-peu* : Mais où sont donc les Interprètes & les Comentateurs, qui les apliquent, d'une façon particuliere, à nôtre tems ? Car voilà dequoi il s'agit, & ce n'est que de cette manière, qu'on peut nous les rendre plus intéressantes. Les choses générales, où fort éloignées font peu d'impression sur nos Esprits. Nous sommes faits de telle sorte, que nous ne nous arrêtons guère qu'à ce qui nous touche de près, & un peu fortement.

On nous cite purement & simplement, divers endroits du V. T. pour les comparer avec d'autres du Nouveau, sans rapporter les Passages, bien loin d'en donner la moindre explication; & l'on nous dit ensuite, que *tous ces Oracles, & un grand nombre d'autres, n'ont été, de l'aveu des meilleurs Interprètes de l'Écriture Sainte, & ne seront pleinement accomplis, que quand la plénitude des Gentils, c'est-à-dire, tous ceux qui doivent croire en Jésus Christ, auront embrassé l'Évangile. Ce qui s'étend sans doute, ajoute t-on, bien au delà des tems auxquels nous sommes parvenus* C'est - ce dont je ne saurois tomber d'accord avec l'Examineur, non plus que du sens qu'il donne à ces paroles de Saint - Paul, Rom XI. 25.

L'en-

L'endurcissement qui est arrivé à une partie d'Israël doit durer jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée.

Je ne saurois, dis-je, me persuader, que par l'entrée de la plénitude des Gentils, il faille entendre ici l'entrée de tous les Peuples dans l'Eglise, pour le soumettre à l'Evangile. Car sur ce pié-là, le retour de la multitude des Juifs au Seigneur, seroit, non la cause, mais l'effet de la Conversion générale des autres Peuples; contre ce que le même Apôtre nous a clairement enseigné au Verlet 12. Quand il a dit: *Si la chute des Israélites a causé la richesse du Monde, & si leur petit nombre a fait la richesse des Gentils, combien la plénitude de leur nombre la fera-t-elle d'avantage? Si, come on le croit communément, l'endurcissement des Juifs, ne devoit prendre fin, qu'après l'entrée de toute la multitude des Nations dans l'Eglise, pour servir Dieu, selon la pureté de l'Evangile, seroit-ce la plénitude des Juifs qui seroit la richesse des Nations? Ne seroit ce pas au contraire la plénitude des Nations qui seroit la richesse des Juifs?*

Il est beaucoup parlé dans les Prophètes, d'une autre entrée de la plénitude des Gentils dans la Jérusalem mystique. Ils doivent y venir de toutes parts, au tems marqué, pour y exercer les jugemens de Dieu, sur son Peuple, qui se sera rendu sourd & rebelle à

sa voix. *Malheur*, dit *Isaïe*, à la multitude des Peuples nombreux qui auront fait un bruit semblable à celui des Mers; oui aux Nations, qui, au milieu de leurs cris confus, auront tout entraîné come des eaux impétueuses. Ces Nations feront un bruit semblable à celui des grandes eaux; mais Dieu réprimera cette multitude: Elle prendra la fuite de loin, & sera poursuivie come la bale que le vent enlève sur les Montagnes, ou come la menuë poussière, qui est emportée par un tourbillon. Au tems du soir, on sera dans l'épouvante à cause d'elle; mais avant le point du jour, elle ne sera plus. Tel sera le partage de ceux qui nous auront pillés, & le sort de ceux qui se seront chargez de nos dépouilles. II. XVII. 12 14. Voiez encore II. XXIX. 1 - 8. Voici le jour de l'Eternel qui vient, dit un autre Prophète, & l'on partagera tes dépouilles au milieu de toi. Lors que j'assemblerai tous les Gentils contre Jérusalem, non seulement la Ville sera prise, mais les Maisons seront pillées, les Femmes seront violées, & la moitié de la Ville sortira, pour aller en captivité; mais le reste du Peuple ne sera point retranché de la Ville. Après cela l'Eternel viendra combattre contre ces Gentils, come il combattit contre Madian, au jour de la Bataille. Zac. XIV. 1-3. Nôtre Seigneur prédit aussi, que Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils, jusqu'à ce que les tems des Gentils soient accomplis, Luc XXI. 4. Et Saint Jean nous apprend, que les Gentils doivent

fouler aux pieds la Cité sainte, pendant quarante deux mois. Apoc. XI. 2. c'est donc seulement jusqu'à cette époque de l'entrée de la plénitude des Gentils dans la Chrétienté distinguée, pour la desoler, en punition de son apostasie, c'est dis-je seulement jusqu'à cette époque précise, que doit durer l'endurcissement, qui est arrivé à une partie d'Israël.

Avoir établi de cette manière, le vrai sens des paroles de *St. Paul*, c'est avoir démontré le peu de solidité de la raison sur laquelle l'Examineur s'appuie, pour reculer la Conversion des Juifs, & pour porter bien au delà des tems où nous sommes parvenus, l'accomplissement de tous les autres Oracles, auxquels ils nous renvoie: C'est en même tems avoir montré l'insuffisance du moien qu'il emploie, pour laver les Chrétiens du reproche qu'on leur fait, & du préjugé qu'on leur attribue.

L'Examineur sent assez de lui même, que si, ce qui reste encore à accomplir, des anciennes Prophéties, regarde particulièrement *l'Antechrist avec ses Adhérens*, & si, come le croit l'Auteur des Pensées libres, ce renversement & le rétablissement qui le doit suivre sont prochains, les Chrétiens ont tort d'y faire peu d'attention, ou plutôt d'éloigner ces objets de leur esprit, en lisant les anciens Prophètes. C'est pourquoi il entreprend de

prouver, que ce sentiment de l'Auteur mérite plutôt le nom de Préjugé, que le Système ordinaire qu'il veut combattre. Le vrai & l'unique moïen de bien prouver cela, seroit sans doute, de faire voir en détail, par les termes mêmes des anciennes Prophéties, qu'il n'y a aucune nécessité de les rapporter à l'Antechrist, & aux Evénemens de nôtre Siècle. Est-ce la route que prend l'Examineur? Nullement. Il propose d'une manière vague, trois Maximes à suivre come autant de Règles sûres, dans l'explication des Prophéties, après quoi il vient enfin à dire :

„ Je conclus de là, que si le Stile ordinaire
 „ des Prophètes nous conduit, à ne pas nous
 „ écarter des vuës générales, ou de l'objet
 „ principal de leurs Prédications, sans une
 „ nécessité absolue, prise de la singularité
 „ de leurs expressions, qui les restreigne à
 „ quelque circonstance particulière, il n'y
 „ a pas de préjugé à s'en tenir à des explica-
 „ tions générales, ou si l'on veut, il y en
 „ a beaucoup moins dans ce Système, qu'il
 „ n'y en a dans celui qui rapporte sans aucu-
 „ ne nécessité prise des termes mêmes, aux
 „ Evénemens de nôtre Siècle, des Prédic-
 „ tions qui peuvent fort bien s'entendre
 „ dans un sens général & indéterminé. En
 „ un mot, celui qui détermine les Evéne-
 „ mens sans nécessité, est beaucoup plus
 „ sus-

1, suspect de préjugé, beaucoup plus sujet
 2, à se tromper, que celui qui ne les déter-
 3, mine, qu'autant qu'il y est forcé par l'évi-
 4, dence de la chose même. C'est ce que
 5, j'avois à prouver contre l'Auteur des Pen-
 6, sées libres.

Mais est-ce bien là en effet ce qu'il avoit à prouver contre lui. Ne devoit il pas prouver, contre cet Auteur, que c'est sans nécessité qu'il détermine les Evenemens, & qu'il n'est point autorisé par les Prophéties mêmes à les rapporter à l'Antechrist, & à nôtre Siècle? C'étoit là le point de la question. L'Auteur des Pensées libres a-t-il jamais nié, que *celui qui détermine les Evenemens sans nécessité, est beaucoup plus suspect de préjugé, beaucoup plus sujet à se tromper, que celui qui ne les détermine, qu'autant qu'il y est forcé par l'évidence de la chose?* Qu'avoit on besoin de prouver contre lui une chose qu'il n'a jamais mise en doute, & qu'il a toujours regardée come un principe incontestable? Est-ce ainsi qu'on doit changer une Thèse, & prendre une question pour l'autre?

Sur le passage, où Saint Pierre parlant de J. C. dit: Act. III. 21. *Il faut qu'il demeure dans le Ciel, jusqu'au tems du rétablissement de toutes les choses, dont Dieu a parlé, des le commencement, par la bouche de tous ses Saints Prophetes,* l'Examineur remarque d'abord, qu'il

y a bien d'autres choses anciennes & modernes à rétablir avant l'Avènement de Jésus-Christ, toutes différentes de celles qui auront été renversées & détruites par l'Antechrist, telles que pourroient être les idées des Hommes sur les voies de la sage Providence, qui sont come obscurcies & détruites par leur ignorance, &c. Qu'il me permette de lui demander seulement, quelle a été la principale source de cette ignorance & de ces ténèbres, qui le sont répandues sur la Chrétienté, & qui entraînant les Hommes dans le Vice, ont empêché jusqu'à présent que l'Evangile n'ait produit dans le Monde, tous les effets salutaires auxquels il est destiné? N'est-ce pas la Puissance de l'Home de péché, & l'élevation de les Adhérens? Il est au reste fort aisé de voir, que ce n'est que pour faire disparoitre cette *destruction de plusieurs choses par l'Antechrist*, que l'on voudroit préférer, le sens extraordinaire & forcé, qu'*Hesichius* donne au mot de l'Original, en le traduisant par celui de *consumation* ou d'*accomplissement*, plutôt que par celui de *rétablissement*, qui est la signification propre & naturelle, come toutes nos Versions le reconnoissent.

Mais pour mieux décider, si ce passage favorise le Système de l'Auteur des *Pensées libres*, l'Examineur y appliquant les trois *Maximes* dont nous avons parlé ci-dessus, pré-

prétend, qu'à en juger, 1. par la qualité de ceux à qui *St. Pierre* parloit, & qui étoient Juifs, 2. par l'importance de l'événement, & 3. par le stile ordinaire des Prophètes, il y a tout lieu de croire, que *St. Pierre* ne vouloit point parler du rétablissement des choses détruites, par l'Antechrist & ses Adhérens. Rien de plus aisé, que de lui faire voir, qu'il applique très mal ici les trois Maximes. *Premièrement* les Juifs à qui *St Pierre* parle, étoient exhortez par cet Apôtre, à embrasser le Christianisme, & par conséquent à prendre intè et au Triomphe & au Règne du Messie. *En second lieu*, le principal Ennemi du Messie est certainement l'Antechrist, come son nom même l'indique, & les suites du rétablissement de toutes les choses détruites par cet Ennemi du Seigneur, ne sauroient être que très-importantes en elles mêmes, & de leur nature, pour tout le Genre Humain. *En troisième lieu*, le Stile ordinaire des Prophètes n'a rien ici d'opposé au Siffème de l'Auteur. Les traits, par lesquels *St. Pierre* désigne les choses en question, sont assez marquez, & les expressions n'ont rien d'équivoque, pour ceux à qui l'Écriture Sainte est un peu familière. Il s'agit du rétablissement de toutes les choses, dont Dieu a parlé, par la bouche de tous les Sts. Prophètes, dès le commencement du Monde. Veut-on avoir des

des idées justes & déterminées de toutes ces choses ? Il faut de toute nécessité les puiser dans les Prophètes mêmes. N'y verra-t on pas que l'Antechrist figuré par une petite Corne, fera la guerre aux Saints, & prévau- dra sur eux, jusqu'à ce que l'Ancien des jours arrive, que le pouvoir de juger soit doné aux Saints du Très haut, & que le tems marqué étant venu, les Saints prennent possession du Royaume, Dan. VII. 21. 22 ? C'est sur le détail de toutes les Prophéties, que l'Auteur des *Pensées libres* a élevé son Système. Apuïs sur un si solide fondement il demeurera tou- jours ferme & inébranlable.

Sur le second passage, cité & paraphrasé par l'Auteur des *Pensées libres*, & qui est aussi tiré de St. Pierre II. Ep. I. 16 - 19. l'Exami- nateur demande, quel est l'endroit de l'Original, où se trouve la persuasion que l'Au- teur attribue ici à St. Pierre, du Règne éter- nel & glorieux, que Dieu veut établir sur la terre pour son Fils bien-aimé, & en faveur de tous les vrais Chrétiens ? N'a t'il pas lû le verset 11. où St. Pierre nous dit en termes formels: *Car de cette manière une riche entrée vous sera assurée dans le Royaume éternel de nôtre Seigneur & Sauveur Jésus-Christ ?* C'est au Pu- blic à juger, si le titre de *Réflexions bazardées sur les paroles de l'Apôtre*, conviendrait mieux que celui de *Paraphrase* à l'explication de
l'Au-

l'Auteur. Permis à chacun de l'examiner, & de la conférer, soit avec l'Original, soit avec les autres endroits de l'Écriture, qui sont parallèles. Si l'on trouve plus de clarté, de fidélité, de justesse, & de précision. dans celle de l'Examineur, qu'on lui donne la préférence.

Quand on nous dit, que l'Auteur suppose sans fondement, que la transfiguration de Jésus Christ, avoit eu lieu entr'autres raisons, pour faire conoître à St. Pierre, *l'état glorieux dont les Fidèles seroient un jour rendus participans*, il me semble qu'on court quelque risque de se trouver en opposition avec St. Marc, qui remarque, que six jours avant ce merveilleux changement, Jésus Christ dit à ses Disciples : *Je vous dis en vérité, que quelques uns de ceux qui sont ici, ne goûteront point la mort qu'ils n'aient vû le Règne de Dieu venu avec puissance*, ou come s'exprime St. Matthieu, *qu'ils n'aient vû le Fils de l'Homme venu dans son Règne*, c'est-à-dire tel qu'il paroitra à son dernier avènement au milieu des Saints glorifiés. C'est ainsi qu'il parut entre Moïse & Elie, qui furent vûs eux mêmes tout brillans de gloire, Luc IX. 30.

Si l'Examineur avoit un peu mieux réfléchi sur la signification propre des termes Grecs employez par l'Apôtre, il se seroit épargné la peine de faire cette question :

Pour-

Pourquoi des *Fables composées avec art* sont elles converties en *Fables ingénieuses*, pour exciter les *Homes à la Sagesse*? Il n'auroit pas non plus acusé l'Auteur d'être *peu d'accord avec soi même*, lors qu'il représente les Oracles sacrez, tantôt come *un Flambeau*, tantôt come *une Lampe*. Le mot Grec se prend en l'un & en l'autre sens, qui n'ont rien d'opposé, ni de contradictoire. Quoi que St. Pierre fût l'Apôtre des Juifs, & qu'il leur ait adressé les deux Epîtres, n'ont-elles pourtant pas été écrites pour l'instruction de toute l'Eglise Chrétienne? L'idée que cet Apôtre devoit aux Fidèles, de la Puissance & de l'Avènement du Seigneur, étoit sans doute exactement conforme à celle que nous en donne Daniel, quand il dit: *Pendant que je considérois ces choses, dans une Vision de nuit, je vis avec les nuées du Ciel, quelqu'un qui ressembloit au Fils de l'Home. Il vint lui même, & s'avança jusqu'à l'Ancien des jours. Dès qu'elles Peurent amené devant lui, il lui donna aussi-tôt la Domination, la Gloire & le Roïaume; de sorte que tous les Peuples, toutes les Nations, & toutes es Langues se serviront: Son Empire est un Empire éternel, qui ne passera point, & son Roïaume ne sera jamais détruit, Dan. VII. 13. 14.*

L'Examineur croit voir, une conséquence précipitée & exagérée, dans ce que l'Auteur dit, sur *Apoc. X. 5-7.* que „Si l'accomplissement

ment du Mistère de Dieu, a été révélé aux Prophètes ses Serviteurs ils en ont sans doute parlé en détail, dans leurs Ecrits, come du grand dénouement de toutes les affaires humaines." *Dieu ne pouvoit il pas souvent, dit-il, révéler à ses Serviteurs, bien des choses des plus intéressantes pour le Genre Humain, qu'il ne leur étoit pas permis de publier, ou d'expliquer, ni de bouche ni par écrit ?* Et là dessus il allègue quelques ordres donnez de Dieu, pour tenir certaines choses secètes. Mais ces ordres même si extraordinaires & si rares, font voir que dans tous les cas où il n'est intervenu aucune telle défense, de publier les Révélations donées aux Prophètes, ils étoient laissé à cet égard en pleine liborté de suivre les mouvemens de leur pieté & de leur zèle. Ce Principe doit être admis, sur tout, par raport à l'acomplissement du Mistère de Dieu, qu'il a *révélé come une bone Nouvelle* à ses Serviteurs les Prophètes. Car c'est ce que signifie proprement le terme de l'Original. Bien entendu sans doute, que ces Prophètes auront anoncé fidèlement ce qui leur avoit été découvert, sans y rien ajouter de leur imagination. Cela est si naturellement supposé, qu'il n'est pas besoin de le dire.



L E T T R E

Sur la PARODIE.

M O N S I E U R ;

Vous avés lû en dernier lieu dans le *Journal Helvétique*, quelques Discours sur la *Satire*, qui vous ont fait, dites vous, assez bien conoitre ce genre de Poësie. Il y en a un autre qui y a du raport, sur lequel vous souhaités aussi d'être instruit : C'est la *Parodie*. Vous voudriez savoir si ce petit badinage est moderne, ou si les Anciens s'en sont déjà avités ; vous souhaitez d'en conoitre les différentes espèces ; vous demandés qu'on vous indique les Parodies les plus ingénieuses, & qui ont été les mieux reçues du Public. Vous vous adressez à moi, come étant en état de vous satisfaire, si je veuë m'en doner la peine. Je ne manque pas de bone volonté ; mais je dois vous declarer ingénûment que je n'en fai guère plus que vous sur tous ces articles. Tout ce que je puis faire, c'est d'étudier un peu la matiere en vôtre faveur : Ce lera vous epargner la peine d'aller chercher vous même dans

dans différentes sources, ce que j'aurai recueilli.

Il me semble que l'idée que l'on a ordinairement de la *Parodie*, c'est d'entendre par là une plaisanterie poétique, qui consiste à appliquer dans un sens détourné, & quelquefois railleur, des Vers sérieux composés dans une toute autre vue. Elle affecte, autant qu'elle peut, les mêmes ~~vers~~ *vers*, les mêmes expressions & les mêmes tours. C'est une espèce de jeu qui doit sa naissance à la Satire. Cependant il est bon de remarquer, que toutes les Parodies ne sont pas malignes, & qu'au contraire on parodie quelquefois les Vers des Auteurs les plus estimés. En voici une preuve : Dans le tems de la renaissance des Lettres, qu'on admiroit le plus les Poèmes d'Homère, on le parodioit continuellement. Ce n'étoit pas assurément dans le dessein de critiquer les Vers, c'étoit au contraire par estime pour lui. On croioit que les applications ingénieuses que l'on faisoit de quelques endroits de les Poèmes, seroient une espèce de Passeport pour ce que l'on donoit au Public, & le feroient valoir.

Cet usage de parodier ainsi les Vers d'Homère est même fort ancien, & l'on en trouve des exemples de bonne heure chez les Grecs. Voilà, *Monsieur*, de quoi répondre à la Question que vous me faites, si les Parodies

dies sont anciennes. Platon avoit déjà donné l'exemple de cet usage. Thetis dans Homère, prie Vulcain de faire des Armes pour Achille, & voici les termes rendus dans nôtre Langue.

A moi, Vulcain, Thétis implore ton secours.

Platon peu content de ses Essais de Poësie voulut les bruler. Vous savés, *Monfieur*, qu'en langage poëtique on diroit qu'il voulut en faire un sacrifice au Dieu du Feu. Il deguisa donc un peu ce Vers d'Homère, & pour dire d'une manière vive & animée qu'il alloit jetter au feu les mauvais Vers, il s'écria à l'imitation du Vers d'Homère,

A moi, Vulcain, Platon implore ton secours.

Mais la Parodie est dans sa véritable place, quand elle tourne d'une manière badine, quelque Pièce grave du Théâtre. L'Époque de cette branche est aussi fort ancienne. Les Grecs comencèrent de bone heure à parodier leurs Tragédies. Ils avoient à peu près, come on a aujourd'hui en France, la grande & petite Pièce. Après la Tragédie sérieuse, paroissoient des Acteurs deguises ordinairement en Satires, qui rendoient comiquement l'action tragique qu'on venoit
de

de voir un moment auparavant *Vertebant seria ludo*, come dit Horace, dans son *Art Poétique*.

On trouve auffi chez les Grecs, hors du Théâtre, d'anciennes Parodies, & d'un genre peu diferent des précédentes. On a regardé come Parodies, ces Poësies où l'on prend le tour sublime du Poëme Epique, pour chanter les plus minces sujets. Nous avons dans ce goût là, *Le Combat des Rats & des Grenouilles*, petit Poëme si ancien, qu'on l'a attribué à Homère même; mais sur un fondement un peu leger. Dans cette Pièce badine, ces animaux tout méprisables qu'ils sont, parlent come les Guerriers de l'Iliade, & ils en prennent les manières. L'origine de la Parodie remonte donc jusqu'aux anciens Grecs. Ce sont eux qui nous en ont donné les premiers modèles. C'est dans ce País-là qu'il faut en chercher les Inventeurs: La Parodie moderne n'est donc qu'un Jeu renouvelé des Grecs.

Pour les Latins, *Monsieur*, je n'ai rien du tout à vous en dire. Il ne paroît pas qu'ils s'y soient exercés, ou au moins ils ne nous ont rien laissé dans ce genre, qui mérite d'être cité.

Si les Grecs ont la gloire de l'Invention, il faut convenir que les François ont beaucoup perfectionné cet Art. On en met l'E-

poque chez eux environ à l'An 1660. En grand & en petit, on trouve dans leurs Auteurs de fort heureuses Parodies. Je vai choisir quelques exemples des différentes espèces, & ils tiendront lieu d'une division plus méthodique que vous auriez peut être souhaitée; mais il me semble que les sujets badins ne comportent pas tant de régularité.

Quelquefois on parodie deux Vers d'un Poëte, & l'on en fait une Maxime sententieuse. Pour mortifier un Poëte, qui se mettoit au dessus de ses Confrères, on lui dit un jour, que *Louis XIV.* venoit de donner une bonne pension à un autre Poëte son Rival, ce qui étoit une marque de la préférence que ce Prince donoit à l'Auteur pensionné. Mais celui que l'on vouloit humilier par là, para le coup par ces deux Vers parodiés du *Cid*,

*Pour grands que soient les Rois, ils sont ce que
nous sommes,
Et peuvent se tromper come les autres Homes.*

Il changea le second Vers de cette manière;

Ils se trompent en Vers, come les autres Homes.

Ceux qui ont lû les Poësies de *Malherbe* y ont pû remarquer un beau Sonet, qui est l'Epitaphe d'un jeune Prince, où le Poëte le fait parler de cette manière à la fin,

*. . . Je suis poudre toutefois ,
Tant la Parque a fait ses Lois
Egales & nécessaires ,
Rien ne m'en a su parer ;
Aprenés , Ames vulgaires ,
A mourir sans murmurer.*

Un Home d'Esprit les parodia fort heureusement , & en fit l'aplication à un grand Poëme Epique , auquel son Auteur avoit survécu. On fait parler de cette manière le Poëme tombé ,

*De la Parque toutefois
J'ai subi les dures Lois ,
J'en ai senti les outrages ;
Rien ne m'en a su parer.
Aprenés petits Ouvrages ,
A mourir sans murmurer.*

Je pourrois sans sortir de la Suisse , trouver des exemples de Parodies ingénieuses , mais d'un genre bien différent des précédentes. Celle que je vai vous citer ne tient point du tout du badinage. Elle roule sur le sujet du monde le plus grave & le plus sérieux. Après ce petit Préambule absolument nécessaire , voici de quoi il s'agit.

Je ne sai , *Monsieur* , si vous vous rapellés ce que les Journaux ont dit de l'Academi-

cien *Joseph Saurin*. Il avoit été Ministre dans le Pais de Vaud & quelques mauvaises Aventures l'obligèrent a aller changer de Religion en France. Il avoit laissé en Suisse un Ami intime, qui y étoit aussi Ministre. Dès qu'il eut une bone pension de nouveau Converti, il sollicita fort son Ami à suivre son exemple, & à venir a Paris où il vivroit beaucoup plus agréablement que dans son Village. Que lui répondit il ? Il lui parodia une assez longue Epitre en Vers, que lui même avoit composée pour son Ami *La Motte*, à qui il reprochoit assez vivement de n'avoir pas persévéré dans l'Ordre de la Trappe, où il s'étoit jetté, & qu'étant revenu à Paris, il s'y étoit même occupé à composer des Opéras. Ce Directeur sévère traite cette conduite de véritable Apostasie, & travaille à exciter dans la Conscience endormie du Poëte, des remors proportionés a son crime. Cette Epitre en Vers est imprimée dans le fameux Factum de *Saurin* contre *Roussseau*. Je vai vous en transcrire la fin. C'est une vive Paraphrase de ces paroles menaçantes de l'Epitre aux Hebreux, *Chap. VI.*

*Ouvre les Livres Saints, lis ton sort éfroïable ;
De l'Oracle divin, Arrêt irrévocable ;
» Celui qui de la Grace a senti les attraits,
» A qui Dieu révéla ses plus tendres secrets ...
» Qui*

- „ Qui du céleste don a goûté la douceur ,
 „ Si il retombe , l'Enfer s'empare de son cœur ,
 „ Et du Ciel outrage l'implacable vengeance
 „ L'abandonne aux excès de son impénitence . . .

*A ces funestes traits que l'Oracle rassemble ,
 A cette afreuse image, Infidèle, Ingrat, tremble.*

L'Ami de Suisse sollicité à changer de Réligion , pour réponde , lui renvoïa sa propre Epitre en Vers sur la noirceur du Crime de l'Apostasie. Il se contenta de la tant soit peu parodier. Il ne fit presque que changer le Nom de *La Motte* en celui de *Saurin*. Avec ce léger changement la Parodie paroît tout à fait être l'original. Vous la trouverés en entier dans la *Biblioth. Raisonnée*. T. XXVI. p. 338.

Il faut convenir cependant , *Monsieur*, que la Parodie n'est pas proprement à sa place dans des sujets aussi sérieux. Originaiement elle n'est qu'une simple plaisanterie. C'est une imitation de quelques Originaux ridiculisés. Le fameux *Lutrin* de Boileau tient bien son rang parmi les bones Compositions de ce genre. Nous n'avons point d'Ouvrage moderne qui reponde mieux à l'ancien *Combat des Rats & des Grenouilles*. L'un & l'autre sont des Poèmes *Heroï-Comiques*.

Mais ce sont proprement les Pièces de Théâtre que l'on s'est ataché à parodier en

France. On a ataqué de cette manière les Operas. On se souvient d'*Arlequin Persée*, d'*Arlequin Phaëton*, & de bien d'autres. On a sur tout parodie les Tragédies. Vous trouverez dans les Oeuvres de Despréaux une Pièce intitulée, *Chapelain décoëffé*, qui est un ingénieux travestissement de quelques Scènes du *Cid*. *Riccoboni*, qui nous a donné des *Observations* sur la Parodie, & qui juge fort bien des Pièces de Théâtre, rapporte une Parodie de quelques autres Scènes de cette même Tragédie de Corneille. C'est un badinage dont il paroît fort content. On le trouve dans le *Théâtre Italien de Gherardi*. Il a pour titre *Le Tombeau de Maître André*. M'en rapportant au goût de *Riccoboni*, je vai vous en transcrire un morceau, pour essaïer de vous divertir un moment.

Colombine fille de Maître André, parodie avec Arlequin son Amant, plusieurs endroits du *Cid*, & entr'autres les plaintes que *Chimène* fait au Roi, Actes II. Scène VII.

*Sire, mon Père est mort, mes yeux ont vû son sang
Couler à gros bouillons, de son généreux flanc.&c.*

Voici la Parodie de *Colombine*,

*Seigneur, mon Père est mort, je l'ai vû ce matin
Tomber en expirant sur un Verre de Vin;*

Ce

*Ce Vin dont il empl't lui même ses futailles ,
 Ce Vin qui tant de fois abreuva ses entrailles ,
 Ce Vin qui de courroux fume encore aujourd'hui ,
 De voir qu'il est tiré pour d'autres que pour lui ,
 Qu'au milieu du Repas une main indiscrete
 N'eut osé, sans l'aigrir, répandre sur l'Assiette;
 Ce Vin dis je, l'objet de ses plus chers desirs ,
 Vient d'être le témoin de ses derniers soupirs.
 Excusés ma douleur à ce récit funeste ,
 Mes pleurs & mes soupirs vous diront mieux
 le reste.*

Quelque beau que soit le *Cid*, il faut convenir que dans quelques endroits, il donne lieu à la Parodie. Corneille, tout habile qu'il étoit, n'a point donné ici à la tristesse des expressions convenables. Peut on dire que ces deux Vers soient le langage de l'affiction?

*Ce Sang qui tout versé fume encor de courroux
 De se voir répandu pour d'autre que pour vous.*

Mais on a des Parodies complètes de quelques Pièces de Théâtre, & ce sont celles-là qui méritent proprement ce nom. On y conserve l'Action entière de l'Original; & la meilleure partie du Dialogue. On change seulement le titre, les noms & le rang des personnes. Ce travestissement dégrade toute l'action de la Tragédie, il la rend basse, de

noble qu'elle étoit, à quoi contribue encore le langage trivial que l'on met dans la bouche de ces Personages déguifés.

Vous conoiffes fans doute, *Monfieur*, une Parodie de ce genre, qui a fait beaucoup de bruit, & que l'on peut regarder come un Modèle; c'est *Agnès de Chaillot*; imitation plaifante de l'*Inès de Castro* de la Motte. Dans la Copie, l'action eft la même que dans l'original. On y voit un Fils qui époufe à l'infçû de fes Parens, une Servante de la Maifon, & qui en a des Enfans clandestins. L'action d'*Inès de Castro* revient à cela, elle eft feule-ment décrite dans un Stile plus élevé, & exécutée par de plus nobles Personages. L'Auteur de cette Tragédie fut vivement affligé, quand il aprit qu'on l'avoit parodie. Il fe donna bien des mouvemens pour empêcher que la Piece ne fut jouée; mais il ne pût pas y réuffir.

Vous favés que quelques Juges, peut-être un peu trop févères, ont condanné ces Ouvrages comiques, fous prétexte qu'ils tournent quelquefois en ridicule les plus nobles fentimens. On répond à cela que ce défaut ne doit pas être regardé, come attaché effentiellement à la Parodie. Quand elle critique judicieufement & fans fiel une Pièce de Theatre, elle peut avoir fon utilité. *Agnès de Chaillot* doit être mife dans cette Claffe.
C'eft

C'est une Critique fine de son Original, & qui en fait sentir habilement les défauts. C'est par cet endroit-là principalement qu'elle a été si estimée.

J'avoue qu'il est affligeant pour un Auteur de se voir ainsi parodié. Il faut vous communiquer une Remarque qui a été faite sur la Source du mal. Quelques Auteurs ont crû, que depuis que *Corneille* & *Racine* avoient introduit l'Amour dans la Tragédie, cela a occasionné toutes les Parodies qui ont parû depuis 40. ou 50. Ans sur différents Théâtres. Ces intrigues amoureuses dégradent la Tragédie, & amènent des incidens qui donnent belle prise à la Parodie.

C'est en particulier la pensée de *Riccoboni*. Ce sage Auteur a fait un Traité pour reformer le Théâtre; & le rendre plus conforme aux bonnes Mœurs. Il croit qu'on a avili la Tragédie, par la manière dont on y a traité la passion de l'Amour. Le personnage d'un Amoureux transi se prête de lui même à la Parodie. *Agnès de Chaillot* en est une à peu près littéraire, de la trop tendre *Inès de Castro*. Si les Poètes Tragiques ne s'attachoient qu'à des Sujets semblables à ceux de *Cinna* & de *Britannicus*, & d'autres du même caractère, les Parodies seroient beaucoup plus rares qu'elles ne le sont. L'héroïque est peu susceptible de plaisanterie. Encore une fois, c'est
l'a-

l'Amour, dit-il, qui est la cause principale de ces métamorphoses ridicules; c'est l'Amour qui en facilite l'exécution.

Vous me dispenserés, *Monsieur*, d'examiner si c'est bien là la source du mal, & si en proscrivant l'Amour du Théâtre, on en banniroit en même tems la Parodie. Cet Auteur peut bien avoir indiqué une des causes du mal, mais il peut y en avoir d'autres. Faites rouler la Tragédie sur les sujets aussi graves qu'il vous plaira, une imagination gaïe & badine trouvera toujourns le secret de parodier.

Il me semble donc qu'il ne faut plus penser à écarter entièrement la Parodie. Il faut se contenter simplement de l'épurer, & de la contenir dans certaines bornes. On a donné de sages Règles pour cela. Je croi vous faire plaisir de vous en rapporter ici quelques unes.

La 1^{re} Règle, c'est de bien choisir le sujet que l'on veut parodier. Ce doit être un Ouvrage connu, estimé & célèbre même. Comme le but que l'on se propose doit être d'en faire apercevoir les défauts, il ne faut pas entreprendre une Pièce médiocre. La Critique n'en seroit pas assez intéressante, & ne piqueroit pas la curiosité du Public.

La Parodie doit avoir pour but l'agréable & l'utile. En divertissant le Public, elle doit le mettre en état de bien juger de quelque
 Piece

Pièce de Théâtre qui peut lui avoir imposé. La Critique doit toujours être jointe au travestissement. Elle fait quelquefois par un mot simple & naïf en aparence, relever des fautes considérables de l'Original. Elle ne se propose pas seulement d'épurer le goût du Public, elle doit avoir ençore en vüe de deffiller les yeux à un Auteur aplaudi un peu légèrement, que l'amour propre & la flaterie avoient séduit, Elle lui fait envisager l'éloignement où il est encore de la perfection qu'il croïoit avoir atteint. Elle le tire d'une sécurité dangereuse, & l'engage à redoubler ses efforts. Mais il faut que la Parodie tempère la sévérité de ses Censures, par un goût de plaisanterie, qui n'ait ni amertume ni aigreur. *Agnès de Chailloz* a bien suivi cette Règle.

Enfin une bone Parodie ne doit rien avoir d'obscène, ni qui sente même la mauvaise plaisanterie. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le premier Article. La Police a déjà soin d'empêcher, que rien de contraire à la pudeur ne monte sur le Théâtre. Mais le second article demanderoit d'être un peu développé. Je me contenterai seulement de remarquer, que la Parodie doit être tournée d'une manière à plaire aux honêtes gens. Pour cela elle doit bien emploïer un Stile simple & naïf, mais elle doit en même tems éviter le ton burlesque

que & les expressions basses. Elle doit distinguer avec soin, le simple & le naïf, du plat & du boufon.

Il ne faut donc pas confondre une bonne Parodie avec un Travestissement burlesque, tel que le *Virgile travesti* de Scarron. Les vraies Parodies substituent toujours de nouveaux sujets aux anciens, & de nouveaux personnages. Les Rats & les Grenouilles dans le petit Poëme Grec, remplacent les Héros d'Homère, & *Agnès de Chaillot* l'Héroïne de la Motte.

Mais Scarron dans son Poëme burlesque, a conservé le même sujet que Virgile. Ce sont toujours les Héros de l'Eneide, mais que l'on dégrade en leur faisant parler un langage trivial & indigne d'eux. On a comparé le Corps contretait de Scarron & son Poëme burlesque, aux grotesques de *Calot*. Il faut convenir en même tems qu'il a excellé dans ce genre, tout mauvais qu'il est. Il lui échape de tems en tems des traits si plaisans, qu'ils démontent la gravité du Philosophe le plus sérieux. Ce qu'il y a eu de facheux, c'est que ce bon Original a fait une infinité de mauvaises copies. La fureur du Burlesque étoit dans toute sa force en France, il y a cent Ans. On peut dire qu'elle s'y deborda, & qu'elle y fit d'étranges ravages. Mais son règne ne fut pas long. Ecoutons *Despréaux* là dessus ;
il

il voulut achever de guérir les Contemporains de ce faux goût, qui avoit inondé le Roïaume.

*Au mépris du Bon-sens, le Burlesque éfronté,
Trompa les yeux d'abord, pût par sa nouveauté,*

*On ne vit plus en Vers que pointes triviales,
Le Parnasse parla le langage des Hales;
La licence à rimer alors n'eut plus de frein,
Apollon travesti devint un Tabarin....*

*Mais de ce Stile enfin la Cour désabusée,
Dédaigna de ces Vers l'extravagance aisée,
Distingua le naïf, du plat & du boufon,
Et laissa la Province admirer le Tiphon*.*

Depuis que ce judicieux Critique avoit repurgé le Parnasse, & en avoit absolument banni le Stile burlesque, aucun Poëte qui ait eu un peu à cœur sa réputation, n'avoit ose écrire dans ce genre, excepté l'Anonyme qui nous donna, il y a deux ou trois Années, la *Henriade travestie*. Aussi son badinage, quoi que d'un Home d'esprit, a été très mal reçu. On voit bien que cet Auteur ne manque ni de talens, ni de genie. Mais si son but a été de dégrader le Chef-d'œuvre de *Voltaire*, on convient unanimement aujourd'hui qu'il a très mal réussi. Il

n'a

* Art Poëtique. Chant I.

n'a pas fait plus de mal à la *Henriade* par ses plaisanteries, que Scarron à l'*Eneide*. Des-préaux relèguoit le *Tiphon* en Province. Si ce levêre Critique avoit vû la *Henriade travestie*, peut-être ne lui auroit-il pas même assigné cet Afîle, & que dans sa mauvaise humeur, il l'auroit envoié de plein saut à l'Epicier.

Mais en voilà plus qu'il ne faut, *Monsieur*, pour vous faire sentir la différence entre ces Travestissemens burlesques, & la véritable Parodie, à qui les gens de bon goût feront toujours grace.

Je suis &c.

P. S. En achevant ma Lettre, je me suis rappelé que je vis autrefois des Vers à Paris, qui ont raport à la Parodie, & que je vai placer ici par Apostille. Je me trouvai dans cette grande Ville au fort de la Dispute sur les Anciens & les Modernes, qui pensa exciter une Guerre Civile. Madame *Dacier* & le Poète *La Motte* eurent une querelle particulière sur Homère, qui fut fort échauffée. Voici le jugement que porta là dessus un Anonime, dans quatre Vers, qui furent trouvés un matin écrits avec du charbon sur la porte du Cabinet de l'Académie Française,

&

& qu'on nous apporta bientôt après au Café :

*La Motte, & la Dacier . avec un zèle égal ,
Se battent pour Homère , & n'y gagneront rien .
L'une l'entend trop bien pour en dire du mal ,
L'autre l'entend trop mal pour en dire du bien .*

Vous voïés bien , *Monsieur* , que c'est là une Parodie de ces fameux Vers de Corneille , sur la mort du Cardinal de Richelieu que vous n'avez pas oubliés ,

*Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal ,
Ma Prose ni mes Vers n'en diront jamais rien ,
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal ,
Il m'a trop fait de mal pour en dire du bien .*





V. LETTRE

Sur divers sujets de Critique.

MONSIEUR,

LE Livre des Mœurs étant entre les mains de tout le Monde, il seroit superflu d'en parler d'avantage, je me contenterai de vous l'avoir anoncé, en vous donant une légère idée du premier Volume. Vôte pénétration vous en aura plus appris dans une seule lecture, que tout ce que j'aurois pû vous en dire; & sans doute vos Réflexions à ce sujet, ont été poussées aussi loin qu'elles pouvoient aller. Je vous entretiendrai donc aujourd'hui d'une autre matière, qui ne vous paroitra pas moins intéressante, mais sur laquelle je vous prie de n'attendre de ma part, que quelques Remarques presque détachées & peu suivies, & non une Dissertation où on se seroit proposé de tout examiner. Les bornes de cette Lettre, plus encore celle de mon Esprit, exigent que je m'en tienne à éfleurer les matières. Je laisse à un Génie come le vôtre le soin de les aprofondir.

Je

Je voudrois donc pouvoir établir quelques Règles sûres & invariables, suivant lesquelles ont pû se former une idée juste de l'Esprit d'une Personne. Rien n'est d'ordinaire plus vague & plus téméraire que les Jugemens qu'on porte sur ce sujet ; c'est que rien n'est peut-être plus difficile que d'en parler avec justesse, & que tout le monde a pourtant la fotte vanité de vouloir décider dans un moment cette question, come si elle étoit la moins difficile qu'on pût proposer : On auroit honte d'hésiter, & l'on croiroit fort mal faire les honeurs de son Esprit de n'en pas trouver dès l'instant plus ou moins chez les autres. Vous avez sans doute réfléchi aussi bien que moi, combien de fois les jugemens du Public à cet égard sont hazardez, & même ridicules. N'en cherchez pas la cause ailleurs ; être Juge en pareil cas est un titre qui exige bien d'autres, & chacun se croit pourtant Juge né de l'Esprit de son Voisin. Rien n'est plus comun que de voir mettre les Talens & le Génie à la balance & les apprécier ; si ce n'est avec justesse, du moins avec tant de confiance qu'on seroit presque tenté de croire, que c'est avec conoissance de cause. Mais ce qui me paroît bien plus plaisant, c'est de voir ce Censeur par état, qui pense avoir revêtu l'infàillibilité en même tems que l'Habit qui le caractérise. Ce Docte a triple étage

M

qui

qui excomunie l'Esprit par tout où il le trouve, sous prétexte qu'il ne sauroit être l'ami de la Raison, & qui diroit volontiers, je pense, à ceux que son titre lui subordone, come le Père *la Canoye* à d'*Hocquin court*, *Point d'Esprit*, *Monsieur*, *Point d'Esprit*! Dieu vous a fait là une belle grace, *Point d'Esprit*! Ce qui est plaisant dis je, c'est de voir ce grave Docteur prononcer sur l'Esprit de chaque individu de la jeunesse qu'il entend s'inscrire, avec autant d'assurance & un air assuré, que s'il avoit les fameuses *Lunettes de la Raison*, pour lire au fond de leur Cœur & en conoitre tous les replis. J'avoueraï bien qu'il est des cas, où sans mériter d'être appelé un téméraire, & d'être taxé de précipitation, on peut refuser le titre d'Homme de Génie ou l'accorder à quelqu'un sans hésiter. Tel est celui d'une extrême stupidité, à laquelle il faudroit participer, pour ne pas la sentir; ou d'un Esprit si brillant, qu'un aveugle seul pourroit ne pas en être frappé. Ne faudroit-il pas, par exemple, être d'une défiance excessive & stupide, pour douter un moment de la beauté du Génie de ce Savant, (ces foibles traits le feront bientôt conoitre, puis qu'ils ne conviennent qu'à lui,) qui joint à une intelligence peu commune des Sciences les plus abstraites, toute cette délicatesse, cet enjouement, ce gracieux, qu'on seroit trop heu-

heureux de posséder, au prejudice même de tout autre Talent; qui dans les Calculs les plus difficiles, & dans le Langage des Muses laisse également loin derrière lui ceux qui tenteroient de le suivre? Ici, exact & pénétrant; là, tendre, élégant, sublime tour à tour, & à son choix; qui répand à pleines mains dans la Conversation le sel, l'enjouement, & la gaieté, dont en un mot tout décèle l'Esprit, en dépit d'une modestie trop grande, qui s'efforce d'en tempérer l'éclat; sur tout, une Physionomie si heureuse, qu'on voit bien qu'elle n'a pas été faite pour accompagner quelque chose de commun. Sans doute il n'y auroit point de hardiesse à décider, si tous les cas portoient avec eux une aussi grande évidence; mais la rareté de l'exemple que je viens de citer, doit bien empêcher qu'il ne tire à conséquence pour d'autres. Il n'est pas à craindre de voir souvent son jugement come entraîné par la considération de tant de qualités réunies; la Nature les a répandues d'une main trop ménagée, elle a craind aparemment de nous mettre souvent en dépense d'admiration. Il ne seroit donc pas inutile de donner quelques Règles qui nous dirigeassent sûrement, dans l'examen que nous voulons faire de l'Esprit des autres, car enfin puisque c'est une mode que de prononcer, & surtout sur cet article, du moins

convierdroit-il de prononcer avec justesse : Il est mille occasions où l'Homme même le plus pénétrant trouve la pénétration en défaut , quand il s'agit de décider sur des cas un peu équivoques ; que sera-ce d'une foule d'Importans , de Beaux parleurs , de Gens du Grand monde , qui à cause de cela se sont mis en tête d'avoir du Jugement , quand , sans précautions & sans prudence , ils voudront apprécier le Génie & les Talens ? Il n'y a rien qui arrive plus fréquemment ; & ce qui est bien plus fâcheux , c'est le plus souvent sur des Jugemens de ce poids , qu'un sot Public , qui ne voit que par les yeux de quelques Etourdis qui lui donnent le ton , conforme ses Préjugés ridicules , & compose une réputation qui brillera , jusqu'à ce que la voix du Bon-Sens ait prévalu , ou que le faux mérite célébré se soit enfin décelé lui-même. De là vient souvent la malheureuse Chance , qui fait languir ce vrai Bel-Esprit dans un oubli honteux , dont le seul nom doit être un affront pour le Public ; pendant qu'un Petit-Maitre impudent , composé ridicule d'Anecdotes scandaleuses , de Gentillesse cent fois répétées , d'Équivoques fades , ou de Railleries insultantes , est le seul qui soit ouï , couru & fêté dans des Cercles ou des Sociétés , qui s'imaginent posséder exclusivement le ton
de

de la bonè Compagnie , & toute la délicatesse du goût.

Je voudrois qu'un Home, qui cherche véritablement à se faire une idée juste de l'Esprit de quelqu'un qu'il lui importe de conoitre, s'impôlat à lui même ces trois conditions, sans lesquelles son Examen ne peut qu'être défectueux. Il me semble donc 1. Qu'on doit avoir des Notions claires & précises de ce qu'on entend par Esprit. 2. Ne pas manquer soi-même de Pénétration, de Jugement, & d'Impartialité. 3. Conoitre familièrement & fréquenter souvent les Persones qu'on veut examiner. J'espère vous faire voir, qu'il n'y a pas une de ces conditions qui ne soit nécessaire. Sans doute vous ne me contesterez pas la nécessité de la première. Coment juger en éfet d'une chose qu'on ne conoit pas ? Cette erreur semble d'abord trop grossière, pour qu'elle puisse tromper personne ; cependant, si vous y faites attention, elle est la plus féconde source des faux jugemens que l'on forme en pareille matière. Châcun se fait des idées particulières de l'Esprit, si même chez bien des gens ce n'est pas un mot, presque vuide de sens. C'est un Préjugé assez comun que de croire, que le propre d'un Bel Esprit est d'être satirique & mordant, car chez plusieurs Persones, il n'y a pas d'autre moien de briller, que celui

que la Médisance fournit. S'il arrive qu'un Cœur bien placé, une Ame noble & élevée, s'interdise de pareilles sources, elle a beau être jointe aux Talens les plus précieux du Génie, au milieu de Gens imbus d'une opinion si fausse, elle ne paroitra que commune & triviale. Chez d'autres, le caractère distinctif de l'Esprit est une manière singulière de s'énoncer, une façon de penser extraordinaire, un air distrait & rêveur, une facilité à tourner en termes pompeux les choses les plus communes, un ton précieux & affecté, qui semble dire, écoutez moi, une grande habileté pour soutenir le pour & le contre, & défendre un sentiment absurde que personne n'ose embrasser. Tel est souvent la ridicule prévention du Public, qui prend pour Esprit tout ce qui est incompatible avec lui, tout ce qui est singulier, extraordinaire, pour ne pas dire déraisonnable, tout ce qui, aux yeux du Bon Sens n'est qu'un misérable jargon, produit par le caprice ou la vanité, come s'il étoit inséparable de la Raison, de la pénétration, de la justesse, & du mérite en général. Ce seroit ici le lieu de définir ce qu'on doit entendre par Esprit & de faire voir combien les idées qu'on s'en forme ordinairement sont fausses & propres à jeter dans l'erreur, mais permettez moi de renvoyer à traiter ce sujet dans

dans une autre Lettre. Il me fuffit à préfent de vous avoir démontré la néceffité de la première condition, que j'ai propofée, par les erreurs qui réfultent de ce qu'on néglige de la remplir.

La féconde qualité eft de ne pas manquer foi même de jugement, de pénétration & d'impartialité. Mais direz vous, comment fe trouvera-t'il quelqu'un qui ne croie pas pofféder ces avantages & même au plus haut degré ? Le bandeau de l'amour propre tombera-t'il plutôt dans cette occafion, que dans mille autres où il fait fi bien nous cacher la vue de nos imperfections ? A cela je répons, qu'il eft peu de perfonnes qui, fi elles veulent confulter fans ménagement leur raifon, & écarter fans pitié tous les obftacles que leur vanité opoferoit à cet examen, ne puiffent fe former une idée affez jufté de ce qu'elles valent, pour juger fi elles font capables de prononcer en matière d'Efprit & de le faire fans temerité. Il n'eft guères poffible, & cela n'arrive qu'à des fots du premier ordre, de s'imaginer qu'on poffède les talens les plus précieux du Genie, quand il n'y a pas à cela une ombre de vraifemblance. Châcun a intérieurement une conviction affez jufté de fon mérite, & l'on eft moins vain à part foi, qu'on ne l'eft avec les autres. Il eft donc auffi facile qu'indifpenfable d'examiner la portée de fon Efprit avant que décider

de celui d'un autre. Cette précaution, je l'avoüe, est bien peu observée. Un Sot qui avant que de juger de son Ami, se demanderoit à lui même, s'il en a la capacité, est jusqu'ici, un Etre de raison qu'on sera encore long-tems à chercher. Mais un Esprit éclairé, & déprévenu sur son compte, ne laissera pas de faire cette espèce d'examen, sans lequel on s'expose visiblement à juger faux. L'expérience le montrera mieux que je ne le pourrois faire. Combien de gens si prompts à décider, qui n'ont jamais eu aucune des qualitez qu'une telle décision exige, sans jamais soupçonner qu'ils pussent en manquer, qui s'envelopant dans la bone opinion qu'ils ont conçüe d'eux mêmes, & se croiant dès là à l'abri de toutes réprésailles suspendent la balance & la font incliner d'un côté ou d'un autre suivant que leur caprice en a ordonné; car pour l'ordinaire, des Juges si aveugles sont aussi les plus partiaux. Come la Raison n'a aucun pouvoir sur eux pour les déterminer, leur fantaisie, leurs préjugés, la cabale ou la faveur, font chez eux ce qu'elle seule devoit faire. Tantôt c'est pour un Parent ou pour un Ami, tantôt pour un lâche Flateur qui rampe sous eux, & mandie leurs suffrages qu'ils prodiguent l'encens, & les titres les plus beaux, & qu'ils vont jeter les fondemens d'une réputation indignement acquise dans les Cercles & les Societez. Quel-

quefois leur injustice se dévoile d'une autre façon. Ils ne peuvent se résoudre à approuver ce qui vient d'un Home d'une Condition peu relevée, ou d'une Nation qui leur deplait. L'âge, l'extérieur, le nom, la Ruë même ou l'on habite, des considérations de ce poids sont souvent des raisons puissantes, qu'ils font entrer en ligne de compte, & qui reglent leurs jugemens. Que de gens pourroient le reconnoitre ici?

Enfin, j'ai exigé qu'on conût familièrement & qu'on fréquentât souvent ceux de l'Esprit desquels nous voulons nous former des idées justes & claires. Rien n'est plus facile en éfet que de se parer d'un certain Esprit postiche (passez moi le terme) pour une occasion d'éclat où vous voulez briller. La lecture d'un Livre plein de pensées hardies & pétillantes, quelques phrases nouvelles, composées de mots qui ne s'étoient encore jamais vûs ensemble, des paradoxes préméditez avec les Sophismes dont vous voulez les apuier, une loquacité décisive, une bone provision d'antithèses, de métaphores, d'hiperboles: Tout cela sont des choses dont il n'est pas difficile de vous munir, pour paroître avec honneur dans une Assemblée brillante, & pourvû que les occasions ne s'en présentent pas trop souvent. Je conçois fort bien que vous pourrez vous renouveler en jolies choses, & r'habiller de neuf vôtre Esprit. Mais sou-

tenir une épreuve longue & réitérée plusieurs fois, dans le tems, où peu sur vos gardes, vôte Esprit sera laisi en négligé, come dans celui où la joïe, la bone chère, une Compagnie aimable mettent les humeurs en mouvement, & inspirent des saillies à tout le monde, soutenir une épreuve dans le tems où vous n'êtes excité par aucun secours étranger, & se tirer avec honneur de toutes ces circonstances, c'est la la vraie Pierre de touche du Genie, & s'il se montre à peu près égal dans tous les tems, vous ne courez pas risqué d'être trompé par de fausses lueurs qui se dissipent bientôt. P'en excepte pourtant ces cas où chacun est dispensé d'en avoir, & où il seroit même ridicule & hors de propos d'en montrer, puisque, alors même, s'il est permis de parler ainsi, il se montre en se défendant de paroître.

Voilà, *Monsieur*, en peu de mots les Conseils, que je voudrois doner à ceux qui veulent conoitre sûrement l'Esprit d'une personne. Sans doute, j'ai omis beaucoup de choses, come peut-être j'en ai dit d'inutiles; mais vôte indulgence & la liberté du Stile epistolaire me rassurent sur ces défauts. Si vous paroissiez goûter cette Lettre, je vous promets de vous en doner quelques autres sur le même sujet. Je me propose, dans la première, de parler de l'Esprit en matière de Literature. Je suis &c.

Genève le 15. Août 1748.



C A N E V A S

D'un Poème sur le sujet donné par l'Academie de

M A R S E I L L E ,

en 1747. intitulé,

**LES VOEUX DE L'EUROPE POUR
LA PAIX.**

Quelles voix plaintives viennent tout à coup fraper les Airs ! Quel bruit confus de soupirs agite mon Cœur d'une subite émotion ! Une foule innombrable s'explique à la fois, & témoigne par les gestes, plus que par les paroles, les peines, les craintes vives & les foibles espérances ? Les uns paroissent atterrés sous le poids de leurs malheurs ; d'autres, levant les yeux & les mains au Ciel, semblent implorer son secours, & n'attendre plus rien que de lui. Un grand nombre plongés dans le deuil laissent parler leur douleur, & par un silence morne, plus éloquent que toutes les plaintes, attirent ma compassion & mes larmes. Plusieurs plurent, sans se contraindre

traindre, leurs pertes récentes : Les images sanglantes de leurs Pères, de leurs Fils, ou de leurs Epoux suivent tous leurs pas. Des Heritages jadis rians, mais aujourd'hui désolés; une Patrie fumante encore au milieu de ses Cendres; les lieux les plus peuplés réduits presque en solitude; tant de Chef d'œuvres inestimables détruits; mais ce qui est pire encore, une foule de Misérables, que la pitié, devenue impuissante, ne peut soulager; tout retrace les maux passés, & présage un plus lugubre avenir. Tous soupirent après un bien qui n'est plus, & que leurs Vœux les plus touchans ne cessent de rapeller.

O Peuples! Je vous entens; une Guerre fatale & presque universelle, est la Source de vos peines; la Paix, l'aimable Paix est l'unique objet de vos Vœux! Dès long-tems cette Paix Divine s'est retirée dans le Ciel, d'où vous voudriés qu'elle redescendit, pour rendre le calme aux Mortels. L'Innocence éfraïée par mille atentats a pris la fuite avec elle, & sans cette aimable Innocence, la Paix, toute Divine qu'elle est, vous rameneroit des Vices plus funestes que la Guerre la plus fatale.

Que ne puis-je décrire coment tant d'Hommes divers par leurs Mœurs & leur Langage, mais égaux par le sentiment, exhalent leurs plaintes atendrissantes! Que ne puis-je exprimer l'amertume de leurs re-

grets , sur la perte d'un bien si précieux , & l'ardeur toujour éloquente des Vœux que forme pour la Paix , l'Europe entière , ou plutôt tout ce qui respire !

Souverain Arbitre de nos Destinées , de quel œil voïés vous la fureur barbare , étoufer le sentiment , que vous avés le plus fortement gravé dans les Cœurs ? Avec quel courage voiez vous violer vos Loix les plus saintes ? Jusques à quand verrons nous les Mortels défunis par vos bienfaits ? Jusques à quand consommeront ils , sous vos augustes yeux , tant de crimes , & souvent même oseront en faire gloire ? Se peut-il , que ceux qui vous conoissent se plaisent à détruire ou à deshonorer vôtre Image ? Ah Seigneur ! Je sens que nous mêmes somes les Auteurs de tant de maux ; mais vôtre Providence le permet , & j'y lis en tremblant l'Arrêt de vôtre Justice.

Quand est-ce que les Cœurs deviendront plus humains & plus religieux , & que l'Amour des autres Homes renâtra avec l'Amour Divin qui en est la source ?

Quand est-ce que nous r'ouvrons nos paisibles Sillons , & que le Laboureur , fatigué de ses utiles travaux , se délassera dans le sein de l'Abondance ? Quand est-ce que nous reverrons nos Jeunes Gens couronnés de fleurs , célébrer les richesses de l'Automne , & que les Vieillards pourront auprès de leur
foier

foier transmettre à leurs Descendans, la sagesse & l'expérience que les Ans leur ont acquis ? Quand est ce que le Soldat lui même, Artisan redoutable de nos malheurs, mais adouci par le repos, repassera en frémissant sur les excès, & abjurera pour jamais la férocité compagne des Armes ? Epics ondoïans ! Prairies émaillées ! Ombrages frais ! léger souffle du Zéphir ! Ne puis je du moins retenir vôtre image enchanteresse ?

Mais, trop doux & trop frivole espoir ! De quelle peinture viens tu flater mon imagination, & pour quoi vainement ingénieux m'affiges tu par ce cruel parallèle ? Oublions, s'il se peut, qu'il fut un Age d'or, heureux par la Vertu. Que ne puis je perdre ton idée, pour mieux supporter tout ce que la Gloire produit de funeste !

Ah ! Gloire . . . Que ce mot est beau, lors qu'il est appliqué à son légitime objet ! Mais qu'il reveille d'idées funestes sur les moïens qu'elle emploie, ou par les privilèges dangereux que l'on y atache !

Honneur, si noble dans vôtre origine, & si affreux, lors que vous portés un simple Home à la vengeance, que n'êtes vous point, lors qu'adopté par les Rois, enflé par leurs succès, & corrompu par l'adulation, l'on vous courone de Lauriers abrûvés de nôtre sang, au retour triomphant d'une Victoire !

Qui

Qui pourroit décrire les maux que cause vôtre brillante illusion, & ce que coûte à tous les Peuples vôtre fougueux Héroïsme ! Un soupir de *César* pour la Gloire fut le prélude de l'embrasement de l'Univers.

Vous, que cette Gloire rendroit immortels, si elle étoit plus humaine, dispensés nous de pleurer vos disgraces, ou de célébrer vos Trophées par des Chants de joie. Comptés pour des Revers, les Conquêtes que vous achetés par tant de malheurs ; vous ferés naître l'espoir de les voir finir.

Mais en vain l'Univers entier vous en feroit la triste peinture, si le Ciel flechi, ne portoit jusqu'au Cœur des Rois, une magnanime sensibilité. Celui qui les a fait, peut seul les toucher d'une vive compassion.

Puissent ils regarder les ravages de ce cruel fleau, come le plus funeste apanage de leur Grandeur ! Puissent-ils sentir les maux de leurs Sujets, come leurs maux propres ! Ou si le respect nous empêche de leur souhaiter des peines aussi cruelles, puissent ils se peindre vivement les délices de la Paix, dont la Gloire voile à leurs yeux le riche Tableau ! Alors rendus à eux mêmes, & touchés d'un bien, mille fois plus précieux que leurs Conquêtes, ils sacrifieront à sa possession, cette fumée, qui disparaîtra avec le soufle leger de leur vie. Ils considéreront la Renommée,
du

du même œil qu'ils la verront, dans l'instant fatal où ils seront prêts à s'éclipser: Ils entendront plutôt la voix de la Postérité, que celle de leurs Flateurs, & anticipans sur cet avenir où leur Mémoire sera aplaudie sans fard, ou détestée sans contrainte, ils préféreront une Possession tranquile à des Acquisitions périlleuses, & la Félicité affermie de leurs Peuples à une Grandeur équivoque. La sûreté qu'ils procureront, leur erigera, dans tous les Cœurs, des Monumens plus durables que l'Airain; & la Paix reconuë pour leur Ouvrage, étant le fruit de leur amour pour les Homes, les rendra eux mêmes éternellement aimables.

Fortune toujous volage & souvent fatale, que ne pouvés vous vous montrer aux yeux des Monarques avec tous vos revers! Et vous, Divine Paix, que ne peuvent-ils vous contempler avec tous vos charmes! Ils reconoitroient le prix inestimable du Trésor qu'ils ont perdu: Bien tôt un Roi Conquérant ne verroit dans ses Conquêtes, encore fumantes, que la Sépulture de ses fidèles Soldats: Un Arc de triomphe le feroit souvenir du Sang qu'il lui a couté: Sous le Dais du Trône, une voix secrette lui redemanderoit des milliers de Sujets, qui ont péri par le fer! Les Eloges les plus flateurs ne le consolent point de ces tems de calme, où il avoit la douceur de les rendre heureux.

Au sein même de la Gloire la plus éclatante, quel bonheur lui procurent des Villes soumises ou des Provinces désolées? Les Acclamations d'un Peuple timide & malheureux ne l'honorent point. Le Tyran seul en triomphe, tandis qu'un Roi vertueux en soupire. Le sage *Antonin* arranché de l'orgueil de la Grandeur, ne se laissa jamais enivrer par cet equivoque encens : Il ne vouloit de ses Peuples, que l'Amour produit par ses Vertus, toujours ranime par ses Bienfaits.

O douce, O charmante Paix! Bien le plus précieux des Mortels, revenez embellir la Terre & repandre dans les Ames qui vous chérissent, ce calme sans lequel il n'est point ici bas de vrai bonheur! Faites taire les Passions, sources des plus grands Orages, ou, s'il est impossible & peut être dangereux de les étouffer, venez du moins le tourner aux usages les plus nobles! Que la Force & le Courage ne soient plus que les Ministres fidèles de la Justice. Que l'Adresse, le Génie, la Vigilance ne s'occupent qu'à faire régner l'Ordre, qu'à rétablir l'Harmonie, & qu'à prêter à la Nature de nouvelles graces. Que les Vertus & les Talens ne travaillent qu'à rendre aux Arts leur première splendeur, & viennent taire succéder à une misère atroce les richesses du Commerce.

N

Et

Et Toi, Source de deuils & de peines cruelles, Monstre sorti des Enfers, *Discorde fatale*, qui dans tes accès nous fais voir entre les Hommes plus d'acharnement qu'entre les Lions & les Tigres de la Libie, cesse d'altérer des Coeurs que la Nature a fait pour s'unir. Ne précipite pas la Carrière déjà si courte de tant de Héros, & laisse nous le tems de conoitre en eux des Vertus plus humaines, & peut être plus divines, que celles dont on orne leurs Fastes, ou dont on charge leurs Mausolées. Disparois pour jamais; c'est le cri général de tous ceux que la Gloire meurtrière n'a point séduits, de ceux même qu'elle a couronné de ses dons les plus flatteurs.

Ciel, Azile de l'éternel repos, exaucés nos Vœux, & faites nous trouver dans une Paix solide & universelle, les prémices de cette sérénité inaltérable, que vôtre Séjour prépare aux Ames justes & pacifiques!

LAUSANNE.





LE GENIE

DU FAMEUX BOILEAU.

Savoir avec bonté enfoncer le Poignard.*

AH! que le sort des Morts est un sort déplorable! Ils ne peuvent ni le défendre, ni se justifier contre les Vivans! Mais, m'objectera-t'on, ce que les Vivans disent des Morts, ne leur fait aucun mal, ils ne savent rien de ce qui se fait ici bas; ils ne reçoivent plus des Homes aucune récompense de leurs travaux; ils n'ont plus aucune part à ce qui se fait dans ce Monde** : Cette Doctrine est trop metaphisique pour moi. Il me suffit que le plus grand nombre de ceux qui portent le nom de Chrétiens, nient cette Proposition, & que d'ailleurs il seroit difficile aux autres de prouver, que nos *Anges Gardiens* ne fussent pas sensibles à notre réputation même après notre mort. Je puis donc proposer come un Axiome très recevable : *Que ce que l'on dit des Morts, peut causer*

N 2 de

* Voyez Boileau dans l'Épître qu'il adresse à son Esprit.

** Ecclesiaste IX. 5. & 6.

de la joie ou de l'affliction, & aux Morts & aux Vivans.

Ce qu'on dit des Morts peut réjouir ou affliger les Vivans. Il n'est presque pas besoin d'en donner des preuves, puis que les grands Hommes, qui font le plus d'honneur à la Nature humaine, prennent tous fort à cœur l'intérêt des Morts. Que les Ames généreuses, que les Cœurs portés au bien, que les Amateurs de la Justice, prononcent sur cet Article. Et vous tous qui courés à la gloire, soit par les travaux de Minerve, soit par ceux de Mars nierés vous que vous ne preniez pas à cœur l'intérêt des Morts? Nous savons que nôtre séjour dans ce Monde, est de courte durée, & cependant, nous nous y conduisons de façon, qu'il est impossible de douter que nous ne desirions qu'on parle & qu'on pense avantageusement de nous après la mort.

Si cette Pièce ne devoit être lüe que des *Esprits forts*, j'aurois à peine le courage de mettre au jour les preuves de ma seconde Proposition; mais vous faites le petit nombre, *Incrédules présumptueux*; c'est pour cela que je ne vous crains point. Pour vous, qui êtes persuadés de l'existence des Esprits, & qui gagnés par là les applaudissemens de la multitude, vous devés être dans la pensée que ce que l'on dit d'eux a la propriété de les

ré-

réjouir ou de les affliger ; mais vous m'acorderés de plus sans peine, qu'ils doivent avoir, & ont en éfet, leur manière particulière de nous faire parvenir leurs idées, & de nous manifester leurs sentimens. Nous exigeons des Homes vivans, qu'ils emploient pour nous convaincre & nous persuader, des paroles toujous dictées par la Raison & soutenüs par le Bon Sens ; mais, dès que par la séparation de nos Corps, nous sommes devenus des Etres spirituels & aériens, les Songes, les Aparitions nocturnes sous des figures fantomiques, les Feux volatils &c. qui portent la terreur dans les Ames, sont les seuls moïens qu'on puisse raisonablement éxiger de nous, pour nous comuniquer avec les Vivans. Une bone partie de vos Lecteurs, surtout les Persones du beau Sèxe, pourroient rapporter plusieurs Songes significatifs, qui leur causoient quelquefois de douces émotions, souvent des allarines, & qui se vérifioient toujous admirablement. Il s'en trouveroit même, qui soutiendroient que des Morts leur sont aparus sous différentes figures, qu'ils les ont vüs & entendus &c. Ces Persones, qui ne sont pas dans la Classe des Incrédules, se persuaderont facilement de la réalité du Songe instructif que je suis chargé, *Messieurs*, de vous comuniquer.

Dans un jour de la Canicule, où l'on est ordinairement fatigué, je cherchois à me délasser par quelque Lecture amusante. Je choisis pour cet éfet la *Recherche sur Despréaux & sur ses Ouvrages* *, inserée dans vôtre dernier Journal, que je venois de recevoir; mais cette Pièce que je lisois, dans le dessein de m'égayer & de contribuer à me faire passer une nuit douce & tranquile, produisit un éfet bien diferent. Mes Paupières furent a peine apesanties par le Somail, qu'il parût à la Ruelle de mon Lit, une grande figure, vêtue de blanc, & d'un air vénérable. Son Visage pâle, qui anonçoit qu'elle sortoit du séjour des Morts, m'auroit sans doute glacé d'éfroi, si elle n'eut elle même pris soin de me rassurer, en mettant dans ses gestes & dans le son de sa voix, un air de bonté, & de douceur. Le début de son Discours, & le Discours même, m'ont fait presumer, que c'étoit le Génie, ou l'Ange Tutelaire du célèbre *Boileau*, qui m'étoit aparue en Vision. Voici come il s'énonça.

„ *Despréaux*, mon bien aimé Client,
 „ jouissoit dans les *Champs Elizées*, de la
 „ douce existence que les Immortels acor-
 „ dent aux Homes illustres. Son Ame n'a-
 „ voit point été troublée des murinures
 „ de ceux, qui, par des mouvemens de
 „ ven-

* Journ. Helvétique de Juillet p. 21.

„ vengeance, de malignité, ou de jalousie,
 „ avoient fait des efforts pour ternir sa répu-
 „ tation, soit pendant sa vie, soit après sa
 „ mort. Mais il vient de s'élever un Exami-
 „ nateur de ses Ouvrages qui altère son re-
 „ repos. Une Personne, qui tient l'Encen-
 „ soir d'une main, & qui a le talent d'égaier
 „ ses Productions, & de les rendre amusan-
 „ tes, peut facilement semer de l'autre,
 „ tous les préjugés dont elle est imbüe. Cet
 „ Examineur est d'autant plus redoutable,
 „ que les Ouvrages du Poëte ne font pas
 „ seuls le sujet de ses Remarques : Il est allé
 „ jusques à faire la recherche du fond de
 „ son Cœur. Et come cette grande Ame fait
 „ plus de cas, de ce qu'on peut penser de
 „ son Caractere & de ses Qualités perso-
 „ nnelles, que de la brillante réputation que
 „ ses Ecrits lui ont donné dans le Monde
 „ savant, je dois m'adresser à vous come à
 „ l'un de ceux qui ont le plus estimé ses
 „ Productions & les sentimens qu'elles ren-
 „ ferment. Vous n'ignorez pas non plus,
 „ que quelque aimable que soit la Nation
 „ Françoisse en général, il ne laisse pas d'y
 „ avoir des Petits-Maitres, des Esprits legers
 „ & superficiels, remplis d'un amour propre
 „ excessif, qui leur fait mépriser & ataquier
 „ les autres Nations : Mais il y auroit de
 „ l'injustice de les confondre avec les Savans

„ judicieux & eclaires de la Nation, & de
 „ faire rejailir sur ces derniers la juste indi-
 „ gnation que meritent en particulier, les
 „ traits satiriques, ou plutôt les impertinen-
 „ ces de quelques uns de ces pretendus
 „ beaux Esprits *François*, qui se sont lâches
 „ en Piaifanteries grossieres contre la Nation
 „ Suisse. On doit toujours faire une sage
 „ distinction, & le celebre Auteur dont il
 „ s'agit, ne doit pas moins être distingué
 „ de ces Genies superficiels, apres sa mort,
 „ qu'il l'a été pendant sa Vie Vous êtes
 „ Compatriote de Mrs. les *Editeurs du Jour-*
 „ *nal Helvétique*. qui ont relevé en plus
 „ d'une occasion l'honneur de la Nation suisse,
 „ si distinguee par sa probité, la candeur,
 „ les Vertus Guerrieres & même par les
 „ Savans qu'elle a produits. Je suis per-
 „ suade que sur vos représentations, l'é-
 „ quité & l'impartialité dont ils sont profes-
 „ sion, les engagera a donner en faveur d'un
 „ Mort, des Eclaircissémens qui peuvent
 „ mettre son Ame en repos, après avoir
 „ prêté leur ministère pour remuer les Cen-
 „ dres. Je compte même que l'Examineur
 „ n'est pas allés depouvvû de générosité,
 „ pour trouver mauvais qu'ils servent de
 „ bouche a une Ame qui n'en n'a point, pour
 „ soutenir les interets de sa reputation.

„ Come Mr. *Despreaux* n'a point eu le
 „ bon-

„ bonheur de l'immaculée Conception, il ne
 „ s'est aussi jamais flaté de n'avoir donc au-
 „ cune marque de foiblesse pendant la con-
 „ versation avec les Mortels. Il n'a rien à
 „ dire sur ce que son Examineur & ceux
 „ qui ont fait l'Histoire de sa Vie, peu en-
 „ clin à l'épargner, le cherchent à la Cam-
 „ pagne, dans un Jeu de Quilles & dans
 „ d'autres Parties de récréation avec les Amis.
 „ Ce n'est que sur le dernier Paragraphe de
 „ la Pièce Anonime que je viens demander
 „ des Eclaircissemens ; mais il faut ici en
 „ rapporter les termes. DESPREAUX, a été
 „ un Poète du premier ordre, dont les Vers ont
 „ été généralement admirés. Il a joui d'une
 „ grande réputation, qu'il auroit peut-être
 „ mieux méritée, s'il s'en fut cru moins digne.
 „ Pour peu qu'on étudie son caractère, on voit
 „ qu'il ne brilloit pas autant par les sentimens
 „ du Cœur, que par l'élevation de son Genie.
 „ Il eût les principales qualités qui font estimer
 „ un Auteur, presque aucune de celles qui le
 „ font aimer. Il avoit l'Esprit chagrin, mor-
 „ dant, & n'étoit pas d'une humeur assez liante*.
 „ Cet agreable Anonime paroît avoir ignoré,
 „ qu'au Siècle de Mr. Despréaux, les Hommes
 „ les plus estimables étoient si peu exemts
 „ d'Amour propre, qu'on ne leur faisoit
 „ point un Crime, lors qu'ils témoignent
 „ une

* Journ. Helv. Juillet p. 41.

„ une satisfaction un peu complaisante, pour
 „ ce qu'ils présumoient avoir fait de bon
 „ & de bien.

„ Les Ames savantes, qui continuent à
 „ cultiver les Belles Lettres dans les Champs
 „ Elizées, souhaiteroient de savoir, 1. Si les
 „ Homes qui sont présentement sur la Ter-
 „ re, ont d'autres moïens de conoitre les
 „ qualités personnelles & les sentimens d'un
 „ Home, mort, que celui d'un Examen im-
 „ partial & scrupuleux de ses Ouvrages &
 „ de la Doctrine qui y est renfermée, sans
 „ aucun égard méritoire aux Contes, aux
 „ Historiettes que quelque Aventurier peut
 „ faire d'un Home qui a laissé des Ecrits à la
 „ Postérité : Or sera ce de l'Épître où *Boileau*
 „ relève si magnifiquement l'Amour que la
 „ Créature doit à son Créateur ? Sera ce de
 „ celles où il s'est éforcé, d'inspirer aux
 „ Homes le goût de la Justice & de la Bé-
 „ néficence, de l'Humanité & des bones
 „ Mœurs ? Sera ce dans les Règles admira-
 „ bles de son *Art Poétique*, ou dans sa Tra-
 „ duction & les Remarques sur *Longin* ? Sera
 „ ce enfin de ce que ce Poète s'est scrupu-
 „ leusement abstenu d'ataquer les Ennemis
 „ les plus ardens, par aucun trait qui pût
 „ porter sur les Mœurs, sur la Probité, *distin-*
 „ *guant toujours l'Honête Home du mauvais*
 „ *Ecrivain* ? Sera ce de ces divers traits, di-
 „ gnes

„ gnes du respect & des applaudissemens de
 „ la Postérité, que l'Examineur aura tiré
 „ cette Décision tranchante, *Que Boileau*
 „ *brilloit moins par les sentimens du Cœur, que*
 „ *par son Génie ?*

„ 2. Les Ames des Persones illustres sont
 „ curieuses, de savoir ce que l'on peut en-
 „ tendre par des *qualités qui font estimer un*
 „ *Auteur, distinctes de celles qui le font aimer?*
 „ Il est vrai, que parmi les Mortels qui se
 „ livrent aux plaisirs du Siècle, on peut esti-
 „ mer une Personne, sans l'aimer de cette ami-
 „ tié qui se contracte par le partage des vo-
 „ luptés ou des amusemens habituels, parce
 „ qu'il faut une conformité de goût & d'in-
 „ clination, pour leurs plaisirs favoris. Mais
 „ par rapport a un Ecrivain, on ne sauroit
 „ l'estimer sans prendre de l'amitié pour lui,
 „ excepté ceux qui seroient capables d'esti-
 „ mer un Ouvrage qui ne contiendrait rien
 „ de bon & d'utile. On ne conçoit pas au
 „ reste dans nôtre paisible séjour, coment
 „ on peut acuser ce Poète d'avoir eu l'*Esprit*
 „ *chagrin*, puisque tout son Siècle s'est égaïé
 „ & que bien des Persones se récréent enco-
 „ re par la lecture de ses Ecrits. Il n'est
 „ pas moins surprenant, qu'un Examineur
 „ aussi enjoué & dont le Stile marque la Po-
 „ litesse, ait pû donner à *Boileau* une Epithète
 „ aussi *mordante* que celle de *mordant*. Tous

„ nos illustres Morts se sont récriés à ce
 „ mot, contre les libertés des Habitans de
 „ vôte Monde. N'est il pas auffi étrange,
 „ qu'on atribue à Mr. *Despréaux* une humeur
 „ peu liante, ayant été aimé, recherché &
 „ lie tres familièrement avec tant de Perfo-
 „ nes illustres par leur Naissance, leurs Em-
 „ plois, leurs Lumieres & leurs éminentes
 „ Qualités ? S'il n'avoit pas l'humeur liante,
 „ c'étoit sans doute uniquement parce qu'il
 „ ne recherchoit pas certaine Societé, ou
 „ qu'il ne vou'oit pas la fréquentation de
 „ Gens sans Education, sans Gout & sans
 „ Génie

Voilà mot à mot, *Messieurs*, ce que j'ai
 été chargé de vous comuniquer pour le repos
 d'une Ame illustre. Si vous lui rendés les
 bons ofices qu'elle espère de vôte équité,
 je me rejouirai du succès de ma Comission.
 Je suis &c.

Lausanne le 22. Août 1748.





NOUVELLES

DES BEAUX ARTS.

ESTAMPES *des Tableaux de* LE SUEUR.

VOus me demandés, *Monsieur*, des Nouvelles d'un Projet qui avoit été anoncé, dans le *Journal Helvétique*, il y a déjà quelque tems. On promettoit au Public les Estampes de la Vie de *St. Bruno*, d'après les beaux Tableaux du célèbre *Le Sueur*, que les Curieux vont admirer dans le petit Cloitre des Chartreux de *Paris*. Tout le Monde sait que cette Chartreuse fût fondée par *St. Louis* en 1260. Environ cent Ans après, on peignit pour la première fois l'Histoire du Fondateur de cet Ordre sur les Murailles de ce Cloitre. En 1510. cette Histoire fut peinte pour la 2. fois sur toile, dans le même endroit. Il ne s'agit plus de ces Peintures anciennes, & on n'y doit point avoir de regret, depuis que *Le Sueur* a traité le même sujet, il y a précisément un Siècle. Ces Tableaux sont sur le bois, & au nombre de vingt deux.

Il n'est pas nécessaire de vous louer ces
Chefs-

Chefs-d'Oeuvre ; *Le Pouffin & Le Sueur* sont les deux plus grands Peintres qu'ait produit la France. Il est vrai que les Italiens afeçtent de rabaisser ce dernier, sous prétexte qu'il n'avoit pas été le former dans leur País. Ils prétendent qu'un Peintre ne sauroit exceller dans son Art, à moins qu'il n'ait vû l'Italie ; mais ce préjugé national ne doit rien ôter au mérite réel de cet habile Hòme.

Ces Tableaux excitèrent la jalousie de quelques Peintres contemporains, qui envoieient clandestinement des gens qui en écorchèrent quelques uns. Pour sauver les autres, on prit la précaution de les enfermer dans des espèces d'Armoires, & ils sont tous aujourd'hui sous la Clé. Un Home d'esprit, qui a donné, il n'y a pas long tems, une petite Pièce d'Eloquence sur l'*Envie*, dit là dessus ; *C'est elle qui a été la cause que les plus beaux Ouvrages de Le Sueur ont été gâtés. Elle arma les mains sacrilèges qui éfacèrent en partie plusieurs Têtes des Tableaux que ce grand Home a peints dans le Cloitre des Chartreux de Paris.*

Il y a environ vingt ans que les Chartreux de *Lion* achetèrent les Esquisses de ces Tableaux faites par *Le Sueur* lui même, & qu'ils conservent précieusement dans leur Bibliothèque.

Peu de tems après que *Le Sueur* eut achevé son Ouvrage, un Graveur, nommé *Chauveau*,

vean, en donna les Estampes au Public. Quoique cette gravure ne fut que du genre médiocre, ce Recueil se vendit très bien, en sorte qu'il y a très long-tems qu'on n'en trouve plus.

Cela fit naître la pensée à deux habiles Graveurs Genevois, qui s'étoient perfectionnés à Paris dans leur Art, de les graver de nouveau. Ils demandèrent un Privilège pour cela, & dès qu'ils l'eurent obtenu, ils mirent incessamment la main à l'œuvre.

Après qu'ils en eurent fait environ la moitié, ils s'aperçurent que la circonstance du tems n'étoit point favorable à leur entreprise. La Guerre, cette ennemie déclarée des Beaux Arts, leur fit suspendre cet Ouvrage.

Pendant ce tems là l'un de ces Graveurs se retira dans la Patrie, où il a choisi un autre genre de vie. A la première lueur de la Paix, celui qui est resté seul a repris courage, & travaille actuellement trois ou quatre Estampes qu'il faut encore pour achever l'ouvrage. On peut compter sur son habileté. Il est également bon Dessinateur & Graveur. Il se nomme Mr. *Soubeyran*.

J'ai vû quelques unes des Pièces qu'il a gravées. Le *format* en est beaucoup plus grand que celui de *Chauveau*, & le génie de *Le Sueur* y paroît tout autrement que dans

ces premières Estampes. Le Morceau de cette Histoire qu'on m'a communiqué comme un Echantillon est la tragique Avanture du Chanoine mort, qu'on prétend qui répondit à l'Office des Morts qu'on récitoit pour lui, *Je suis accusé, je suis jugé, je suis condamné,* & cela à trois reprises différentes.

Cette Légende passe aujourd'hui pour tout à fait fabuleuse. Le Pape *Urbain VIII.* en jugeoit déjà de cette manière, & il la fit ôter du Bréviaire Romain, où elle avoit été fourée. Le célèbre *Launoï* a prouvé fort clairement la fausseté de cette Histoire. On veut que cette éfraiante Avanture ait donné lieu à la retraite de *St. Bruno*, & cet habile Critique prouve par les Lettres mêmes de ce Saint, qu'il a donné de tout autres raisons de sa retraite, que ce Spectacle tragique. Il faut ajouter à cette preuve, celle que l'on tire du silence de tous les Auteurs, pendant près de 300 Ans, depuis la fondation des Chartreux. Le Général *Le Masson* a fait de son mieux pour rehabliler cette Histoire du Chanoine ressuscité, mais il n'y a pas réussi.

Le P. *Mabillon* croit avoir deviné l'origine de cette Fable. Il dit que l'on trouve dans la Vie de *St. Annon*, Archevêque de *Cologne*, une Histoire toute semblable, & qu'elle aura donné lieu à celle que débitent les Chartreux.

Mais

Mais vous voies bien, *Monsieur*, qu'encore que ce Fait soit fabuleux, le Tableau de *Le Sueur* n'y perd rien. Un habile Peintre brille autant à traiter des Fictions que de véritables Histoires. Je ne doute pas même, que *Le Sueur* n'ait trouvé ce sujet avantageux pour lui. On voit effectivement dans ce Tableau des expressions d'une grande force, soit pour marquer le désespoir du Chanoine, soit l'étonnement dont les Assistans furent frapez.

ÉCOLE publique de DESSEIN établie à
GENÈVE.

JE dois encore, *Monsieur*, vous apprendre une petite particularité de nôtre Ville, qui marque le zèle de nôtre Magistrat pour le Bien public, & son attention à tout ce qui peut faire plaisir à la Bourgeoisie. On vient d'établir un Ecole où de jeune Gens destines à diferentes Professions, pourront apprendre à dessiner aux dépens du Public. Vous sentés assez l'utilité de cet Etablissement. Nous avons dans Genève quantité d'Ouvriers, qui ne manquent pas d'adresse, mais dont le Dessin perfectioneroit beaucoup le goût, & doneroit à ce qui sortiroit de leurs mains, une élégance qui le feroit encore plus rechercher. Il n'est pas besoins

de faire sentir la nécessité du Dessin pour tout ce qui a quelque rapport à la Peinture ou à la Sculpture, come Gravures, Ciselures, Broderies, Galons, Toiles peintes &c. mais il ne laisse pas d'être nécessaire pour des Arts qui n'y ont pas un rapport immédiat. Tous les Ouvrages destinés à plaire demandent du Dessin, Meubles, Orfèvrerie, Bijouterie &c. Ce n'est qu'avec son secours qu'on peut les orner d'une manière convenable; mais il apprend sur tout à distribuer sagement les Ornemens, & à donner aux Contours la forme gracieuse qui fait beaucoup valoir les Ouvrages. Le Dessin épure le goût; il apprend aux Artistes à s'en tenir à cette belle simplicité, qui est la véritable marque du bon goût, au lieu de cette profusion de faux Ornemens dont tant d'Artistes assomment leurs Ouvrages.

Nous sentions dès long tems la nécessité de cet Etablissement, mais la principale difficulté étoit d'avoir un habile Maître pour diriger cette Ecole. Heureusement Mr. *Soubeyran*, qui s'étoit appliqué pendant près de 20. Ans au Dessin & à la Gravure à *Paris*, eût envie de revenir voir ses Parens, au commencement de cette Année. On fit quelques tentatives pour le gagner & le fixer à *Genève*, mais la chose étoit difficile. Il nous oposoit l'heureuse situation où il se trouvoit

en France. Il étoit le Graveur de l'Académie Roiale des Sciences, & fort employé d'ailleurs pour des Dessesins & Gravures pour la Librairie, qui lui produisoient régulièrement un revenu de 3000. Livres par Année. Nous ne pouvions pas lui promettre une semblable Some, mais on fit valoir auprès de lui ce qu'il devoit à sa Patrie, & le Service important qu'il rendroit à ses Concitoïens, en se prêtant pour la direction de cette Ecole, & enfin on est venu à bout de le déterminer.

Personne n'avoit plus à Cœur cet Etablissement que Mr. *Burlamaqui*. Il en parloit avec ardeur dans toutes les occasions. Il a conçu le premier ce Projet, & n'a jamais manqué à l'appuyer, quand la Question a été mise sur le tapis. Il a plus fait, c'est qu'il a beaucoup contribué à former l'habile Artiste que l'on vient de choisir pour conduire & diriger cette Ecole*.

Je n'entrerai pas dans le détail de cet Etablissement : En voici seulement quelques Articles. Le nombre des Elèves doit être de 40. ou de 50. & ils dessineront pendant trois Ans. La première Année sera desti-

* voyez l'Eloge de Mr. *Burlamaqui*, Journal Helvétique, Avril 1748. page 323.

destinée à apprendre à copier des Dessins; la seconde à copier les Reliefs, & la troisième à étudier ce qui regarde directement la Profession à laquelle le Jeune Homme se destine.

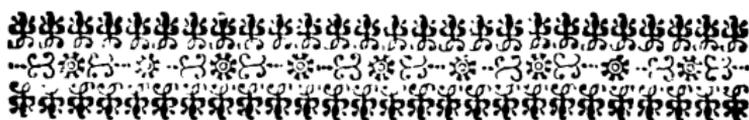
Mr. *Soubeyran*, après avoir vû la chose réglée, est retourné à *Paris*, où il séjournera une Année, soit pour faire provision de tous les Modèles qu'il lui faudra dans la suite, soit pour achever de graver la Vie de *St. Bruno*, dont je vous ai parlé précédemment.





VERS adressez à une Demoiselle

Trop aimable Philis, vos apas ravissans,
D'un Héros de la Poésie,
Auroient mérité les Accens.
Pourquoi d'un stérile Génie,
Exiger un frivole encens ?
Ma foible & paresseuse Lire,
Se refuse à ces hauts projets,
Et mon cœur aime mieux, quoi qu'on en puisse dire,
Le plaisir de voir vos attraits,
Que la gloire de les décrire.
Je sai que vôtre goût, s'il n'est point trop flatteur,
Rira de ce vain badinage ;
Mais n'allez pas, du mepris de l'Ouvrage,
Passer au mepris de l'Auteur.
Si je suis un foible Poète,
Je puis être fidèle Amant ;
Ma Langue sait être discrète,
Si ma Plume à peu d'agrément.
Tentez le ; cette epreuve est trop peu difficile,
Et vous verrez bientôt, en vous laissant charmer,
Que si, pour composer, mon Esprit est stérile,
Mon Cœur est ardent pour aimer.



L'AMOUR ET LA RAISON.

F A B L E.

DU tems que la Raison étoit dans son Enfance,
 C'étoient nouveaux jeux chaque jour ;
 Elle goutoit avec l'Amour
 Mille plaisirs où brilloit l'Innocence.
 Un Jour d'Eté, dans un Bois à l'écart ,
 Il savouroient tous deux le charme de l'ombrage ,
 Etoutant des Oiseaux le gracieux ramage ,
 Quand du Jeu de Colin Maillard
 L'Amour dona l'invention première.
 Tirons au sort, dit le Dieu de Cythère ,
 Pour voir à qui de nous il échéra
 D'être bandé. Sur le champ on tira ;
 La courte paille en fit l'Afaire.
 L'Amour perdit , il s'en mit en colère.
 Quand il fut apaisé , la Raison le banda.
 Puis sans faire de bruit, la Belle s'évada.
 L'Amour tâta, chercha, courut de plaine en plaine ;
 Afin d'ob'iger la Raison
 De tirer ses yeux de prison.
 Mais hélas ! Sa peine fut vaine
 Le Dieu des Cœurs depuis , n'a point vû la clarté,
 Et la Raison l'a tou'jours évité.



CHANSON.

Que ma Bergère est agréable,
 Ses Yeux sont vifs, son Cœur afable,
 Elle plait à tout le Hameau,
 Rien n'est si beau.
 Mais si jamais de la tendresse
 Je puis, dans l'ardeur qui me presse,
 Lui doner la moindre leçon,
 Rien n'est si bon.



ENIGME.

Je nais dans les beaux jours, je meurs quand la
 froidure
 Des Oiseaux interromt l'Amour.
 Les Bois, les Prés, sont mon séjour.
 J'aime à briller pendant la nuit obscure,
 Et mon feu disparoit au Jour.
 Philis, come un Rubis me met dans sa Coësure;
 Pour me montrer dans le Hameau,
 Tircis me met sur son Chapeau.
 Je suis d'ailleurs d'assez laide figure.
 A maint & maint Quidam, je ressemble
 assez bien;
 De loin, c'est quelque chose, & de près ce n'est rien.



T A B L E.

D issertation sur les Loix Naturelles & sur la distinction du juste & de l'injuste.	107
Réponse à la suite de l'Examen des Pensées libres sur les Prophéties de l'Ecriture Ste.	136
Lettre sur la Parodie.	150
V. Lettre sur divers sujets de Critique.	168
Les Vœux de l'Europe pour la Paix, Poëme en prose	179
Le Génie ou l'Ange tutelaire de Boileau.	187
Estampes de Le Sueur.	197
Ecole de Dessin établie à Genève.	201
Vers à une Demoiselle.	205
L'Amour & la Raison, Fable.	206
Chanson.	207
Énigme.	207



ERRATA.

- P. 21. L. 12. j'essaierai, lire j'essayerai.
 P. 30. L. 17. Pour Giles, lisez Pour Colin.
 P. 32. L. 12. Satellistes, lisez, Satellites.
 P. 80. Vers 20. Volontaire, lisez, Voltairé.